



ATELIERS DE LA DEMOCRATIE

(A) Origine de l'atelier Hadrien 2000

L'association Hadrien 2000 qui a pour objet la valorisation de l'héritage culturel antique organise depuis l'an 2000 à Vaison-la-Romaine une **Semaine de Théâtre Antique** où sont programmées des œuvres du répertoire antique, moderne et contemporain emblématiques de cet héritage. (www.hadrien2000-vaisiontheatreantique.net)

Pour sa douzième édition en juillet 2011 l'association proposait en regard de l'Orestie d'Eschyle et de l'Antigone de Sophocle une « Célébration de l'art oratoire » qui confrontait textes antiques, modernes et contemporains autour de ces thématiques essentielles de l'art oratoire antique : politique et justice. Cette manifestation a été programmée le 14 juillet sur la place principale de Vaison-la-Romaine en accès libre tant aux spectateurs venus délibérément pour assister à cette représentation qu'aux passants et consommateurs assis aux terrasses des cafés. Une proposition très inhabituelle pour ce jour de fête nationale et « couillue » selon l'avis d'une personne convaincue de l'intérêt de cette démarche.

Etant informée de la tenue des Etats Généraux de la Démocratie organisés par la Région Paca, l'association s'est inscrite dans ce processus s'engageant à conduire un atelier consécutif à ce temps du festival et dont le thème spécifique « **La démocratie a-t-elle besoin des élites ?** » a été celui du concours du « Jeune Cicéron » dont la finale s'est tenue au Sénat le 11 juin dernier et dont le lauréat a repris son discours en final de la représentation du 14 juillet.

L'atelier dont le lancement a été annoncé par voie de presse et ouvert à toutes personnes intéressées sans autres règles que celles de liberté d'expression et d'écoute mutuelle s'est déroulé sur 8 semaines, les séances se programmant au fur et à mesure en fonction des questions abordées, chacun étant libre de participer à une seule comme à plusieurs rencontres dont seul le terme fut fixé à la fin septembre pour permettre l'établissement d'un rapport à transmettre à la Région.

Ce rapport comprend outre l'introduction **(A)** et les pièces administratives des Etats Généraux **(B1 B2)**:

La liste des divers participants aux sept séances qui se sont tenues entre le 11 août et le 26 septembre 2011 **(C)**

Les notes prises lors de ces séances **(D1 D2 D3 D4 D5 D6 D7)**

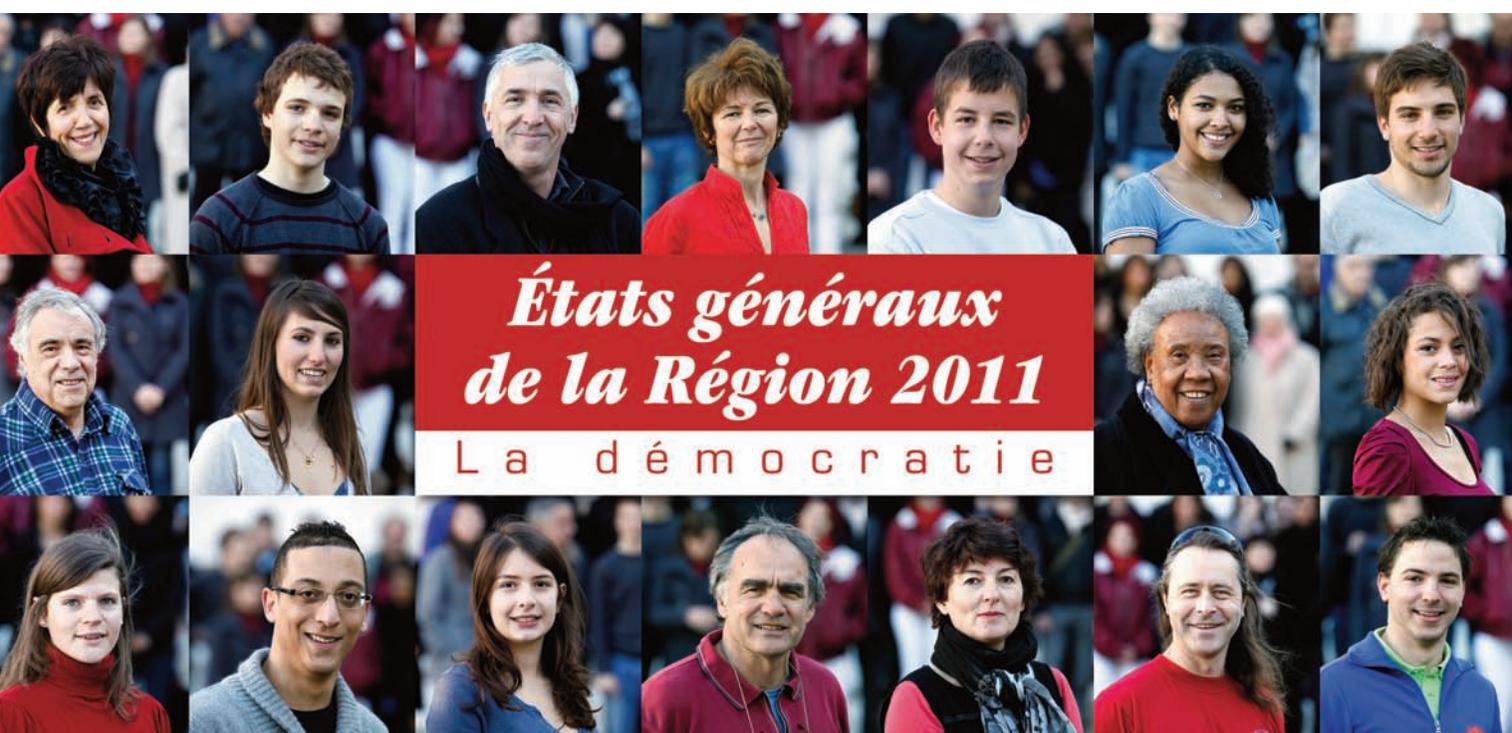
Des documents annexes **(E1 E2 E3 E4)** comme commentaires personnels ou articles de journaux (quelques exemples seulement, un dossier plus conséquent est disponible)

Un document de synthèse **(F)** établi par l'un des participants à la fois soucieux d'objectivité et reflet d'une sensibilité personnelle

Une conclusion provisoire **(G)** centrée sur l'expérience vécue au sein de cet atelier.

Pour l'association Hadrien 2000, la présidente, Annie Blazy

(B1) Guide d'une fabrique



*« Faire vivre ensemble
la démocratie :
un défi pour demain »*

GUIDE

DÉDIÉ A L'ORGANISATION D'UNE FABRIQUE DE LA DÉMOCRATIE

L'atelier des Fabriques

27, place Jules-Guesde

13002 Marseille

04 91 57 57 57

www.acteurdemaregion.fr

lesfabriques@regionpaca.fr

Dans le contexte actuel où le gouvernement souhaite recentraliser les pouvoirs, où les citoyens se sentent de plus en plus éloignés des centres de décision, où la démocratie est mise à mal avec tous les dangers que cela comporte, nous devons nous mobiliser et exprimer nos opinions et notre opposition à un processus qui va à l'encontre de nos idéaux républicains.

À tous ses niveaux d'expression, la démocratie doit retrouver sa dimension de projet collectif au sein d'une même communauté de destin. Les États généraux sont le symbole de cette mobilisation collective et la preuve que, malgré les attaques du gouvernement actuel, le peuple ne reste pas muet.

Les Français montrent régulièrement leur colère face à un gouvernement qui, chaque jour, creuse un peu plus l'injustice entre les citoyens, entre les générations, entre les origines sociales... mais qui ne fait rien face à leurs revendications.

Durant ces États généraux nous leur offrons un formidable moyen d'expression.

En 2009, les États généraux consacrés aux services publics avaient réuni plus de 30 000 personnes ; cette année, nous avons tenu à aller plus loin et au-delà des grandes réunions thématiques qui se sont déroulées en février, nous organisons des « fabriques de la démocratie » sur l'ensemble du territoire régional. Cette démarche innovante nous permettra de débattre au plus proche de chacun de l'avenir de la démocratie dans les lieux qui la pratiquent au quotidien comme les associations, les MJC...

Je compte sur chaque habitant de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour s'impliquer dans cette démarche de proximité et de démocratie.

A handwritten signature in black ink, reading "Michel Vanzelle". The signature is written in a cursive, flowing style.

Président de la Région

Avec l'organisation des Fabriques de la démocratie, il s'agit pour l'institution régionale, dans le cadre de ses États généraux, d'aller à la rencontre des habitants de la région, au plus près des territoires.

Organisée à l'initiative d'un(e) conseiller(ère) régional(e), d'une association, d'un collectif, d'une organisation syndicale, d'un(e) élu(e) local(e), la Fabrique se veut un moment d'échange dans le cadre de la démarche de démocratie de proximité initiée par la Région.

Les thématiques, les lieux sont à définir pour chaque Fabrique afin de répondre le mieux aux attentes des publics auxquels elle s'adresse, notre ambition étant débattre avec ceux qui n'ont en général pas la parole, n'interviennent pas dans les débats, ne se considèrent pas forcément comme qualifiés.

C'est bien parce que la démocratie n'est pas une affaire d'experts mais de citoyens, donc de tout un chacun, que nous ne mettons aucun préalable à ces rencontres, qui peuvent réunir vingt ou quatre-vingts personnes.

Aux citoyens de Provence-Alpes-Côte d'Azur de s'en saisir.

Nathalie Lefebvre
Vice-présidente de la Région
Déléguée aux Services publics et à la démocratie de proximité

Les Fabriques de la démocratie...

Pourquoi une telle démarche ?

Une Région citoyenne pour une gestion démocratique

Dans un contexte marqué par une demande de transparence et de démocratie, les enjeux liés aux modes de gouvernance se révèlent majeurs.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'appuie sur une conception la plus partagée possible de l'intérêt général, à travers une volonté qui s'est exprimée depuis 1998 par un grand nombre d'initiatives, d'assises, de rencontres, de partenariats avec les forces vives de la région, car l'intérêt général doit pouvoir être construit collectivement avec l'ensemble des acteurs pour une gouvernance démocratique.

Rendez-vous à présent annuel, les États généraux de la Région sont l'occasion de mettre en débat des grandes questions qui dessinent notre avenir et construisent notre communauté de destin.

Cette volonté participe pleinement à l'objectif de rassembler les citoyens régionaux autour d'un projet de développement équilibré et démocratique.

Les États généraux consacrés cette année à la démocratie visent l'implication et la participation de tous les citoyens : informer, écouter, dialoguer, participer et s'impliquer, tels sont les principes sur lesquels s'appuie cette démarche.

Dès lors, l'ambition de construire un espace politique renouvelé doit constituer une ligne directrice qui doit mettre au premier plan la transparence et le développement de la démocratie de proximité.

Le processus des états généraux

Forum de lancement

Présentation des États généraux

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a choisi de renouveler son processus de consultation permanente des citoyens avec, cette année, des États généraux consacrés à la démocratie.

Le 10 février 2011

Forum départementaux

Premiers états des lieux

4 réunions thématiques départementales ont été organisées en partenariat avec les organisations syndicales, le mouvement associatif et les représentants des groupes politiques.

Du 11 février
au 17 février 2011

Les Fabriques de la démocratie

Phase participative

50 Fabriques de la démocratie vont se dérouler sur l'ensemble du territoire de la région.

Les associations, les réseaux citoyens et les élus locaux sont invités à organiser des rencontres pour échanger sur le thème de la démocratie.

De mars à juin 2011

Forum de synthèse

Phase de restitution

Les différentes contributions de ces débats démocratiques seront mises en commun. Ces différents points de vue contribueront à l'élaboration de la charte régionale de la démocratie mais également à toutes autres formes émanant de cette grande consultation.

Le 21 mai 2011

Charte régionale de la Démocratie

Phase de formalisation

Les différentes propositions et remarques, les diverses revendications entendues serviront de base pour élaborer un vrai projet démocratique.

Cette charte régionale de la démocratie incarnera une vision commune de ce que doit être la pratique démocratique d'aujourd'hui.

Automne 2011

Mode d'emploi pour une Fabrique

Si vous recevez ce guide pratique, c'est qu'au préalable vous avez manifesté votre intérêt pour la mise en place d'une Fabrique de la démocratie.

La Région, porteuse de ce projet ambitieux, souhaite vous accompagner dans cette démarche et répondre à vos interrogations par l'intermédiaire d'un interlocuteur dédié : L'atelier des Fabriques.

Pour tout renseignement sur les Fabriques, n'hésitez pas à contacter l'équipe des Fabriques :

- **Par téléphone : 04 91 57 57 57**
- **Par mail : lesfabriques@regionpaca.fr**
- **Site Internet : www.acteurdemaregion.fr**

Ce mode d'emploi a pour objectif de vous conseiller pour le bon déroulement de la Fabrique. Il doit permettre de faire converger nos attentes réciproques tout en laissant libre cours aux différentes expressions de la démocratie.

Les différents événements organisés pourront être labellisés «Fabrique de la démocratie» à condition que différents procédés dans l'organisation, le déroulement et la restitution des débats soient mis en place.

L'organisation

Qui ?

Vous êtes un acteur organisé (une association, une organisation syndicale, un comité d'intérêt de quartier, une MJC, un conseil de développement, un(e) élu(e) local(e)...) ou un acteur individuel, vous pouvez proposer d'organiser une rencontre dans le cadre des Fabriques de la démocratie.

La participation aux Fabriques de la démocratie est ouverte à tous les citoyens afin que les publics les plus divers puissent prendre part à ces événements novateurs.

Comment ?

Les Fabriques de la démocratie ayant pour but de favoriser le débat entre tous les citoyens de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces rendez-vous démocratiques n'ont pas de formes préconçues. Aussi, les outils utilisés, les manières de faire et les lieux d'échange sont libres. Les thématiques doivent bien évidemment avoir pour fil conducteur la notion de démocratie.

A vous de trouver la forme que vous voulez donner à votre Fabrique. Originalité et créativité sont les bienvenues.

Quand ?

Les Fabriques se déroulent principalement entre les mois de mars et juin 2011. Un forum de synthèse des États généraux étant prévu le 21 mai 2011, ce dernier valorisera les travaux et contributions des États généraux. Le processus de participation citoyenne ne s'arrêtera pas à ce moment-là puisque d'autres Fabriques émailleront l'été jusqu'à la rédaction de la charte régionale de la démocratie de proximité.

La labellisation

Cette démarche de labellisation des Fabriques vise, avant tout, à donner plus de lisibilité au processus démocratique et ainsi faciliter la construction de la charte régionale de la démocratie.

La labellisation se déroule en trois temps :

L'acte de candidature : vous devrez compléter et renvoyer la fiche de candidature qui vous est fournie avec ce guide. Cette dernière met en avant les renseignements nécessaires à l'évaluation de votre projet.

La labellisation : à partir de la transmission du dossier, un comité de validation rend son avis dans les plus brefs délais.

L'accompagnement : en cas de labellisation, le porteur de projet s'engage à fournir à l'atelier des Fabriques l'ensemble des informations nécessaires au suivi et à la restitution du projet. L'équipe des Fabriques de la démocratie reste à votre disposition pour la mise en place de votre événement.

Le déroulement

Pour le bon déroulement de la Fabrique, il est nécessaire de prévoir un déroulé qui récapitule les différentes phases de la rencontre. Ce déroulé pourra être diffusé quelque temps avant la tenue de la Fabrique afin d'en assurer la promotion.

Le Conseil régional veut aller à la rencontre de ses citoyens. Pour chaque fabrique, un ou plusieurs élus seront présents, ainsi que des membres du Conseil régional et au moins un membre de l'atelier des Fabriques.

Un **kit de la fabrique de la démocratie** vous sera également proposé. Il contient des éléments nécessaires à la mise en place de la Fabrique.

Vous y trouverez des banniers qui serviront à signaler la manifestation que vous organisez, ainsi que des documents de contenu qui vous aideront à la tenue de votre Fabrique.

Ensuite, vous aurez à votre disposition, l'enquête IPSOS « La démocratie en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur » qui a été réalisée en janvier dernier à l'occasion de ces États généraux de la Région. Il y aura également une fiche avec les moments clés de la construction de la démocratie. Ce support pourra éventuellement vous servir d'appui lors du déroulement de votre Fabrique. Enfin, vous trouverez une invitation au **Forum de synthèse qui se tiendra le samedi 21 mai 2011**.

Parallèlement à ce kit qui vous est destiné, des documents relatifs aux États généraux de la Région vous seront fournis pour que tous les participants puissent mieux appréhender le processus démocratique mis en place, par le Conseil régional, depuis plusieurs années. Ils pourront alors pleinement s'imprégner du sujet. Ils bénéficieront également d'invitations pour le forum de synthèse.

La restitution des débats

La Fabrique ne se limite pas à l'événement en lui-même. L'ensemble des propos qui ont été tenus seront pris en compte lors du forum de synthèse des États généraux de la démocratie ainsi que dans l'élaboration de la charte régionale de la démocratie. Ce document, fruit d'un processus de plusieurs mois, sera entériné lors d'une prochaine séance publique.

Il est donc important, dans la limite de vos possibilités, que vous puissiez nous restituer un compte-rendu de votre Fabrique, afin que la voix de chacun puisse compter. Cependant, pour chaque manifestation, un membre de l'atelier des Fabriques sera présent afin d'assurer la continuité du processus. À l'image des Fabriques, les comptes-rendus peuvent arborer des formes différentes : vidéos, bandes sonores... Par contre, ces éléments doivent refléter les échanges menés lors de la fabrique (participation, ambiance, apport sur le fond du sujet).

Nous insistons sur ce temps de restitution qui est nécessaire pour vous mais également pour nous. En effet, vous devez pouvoir vous situer dans ce processus et une trace doit être gardée de ce qui a été exprimé afin d'identifier l'apport des différentes Fabriques dans la rédaction de la Charte. Pour que cette dernière soit le reflet de tout ce qui se sera passé durant les États généraux de la démocratie, vous pouvez joindre à votre restitution des propositions concrètes qui pourront figurer dans le document final.

Remerciements

Par ces États généraux de la Région consacrés à la démocratie, nous espérons contribuer à créer un mouvement collectif qui favorise l'expression de nouvelles formes de participation citoyenne, procédant d'une démocratie de proximité et active.

Avec la Charte régionale de la démocratie qui sera élaborée à l'issue de ces États généraux, et qui incarnera ce que nous aurons construit ensemble tout au long de ce processus, la Région vous remercie pour votre engagement, votre implication en faveur de ces États généraux pour en faire un formidable élan démocratique.

Notre souhait étant une bonne tenue de ces États généraux, la Région met à votre disposition une équipe, des outils pour vous accompagner tout au long de la mise en œuvre de votre Fabrique de la démocratie.

N'hésitez pas à les contacter !

(B2) Fiche de candidature



Les États généraux de la démocratie

Fiche de candidature pour l'organisation d'une Fabrique de la démocratie

Forte du succès des États généraux consacrés en 2009 aux services publics et auxquels ont participé plus de 30 000 personnes, Michel Vauzelle a souhaité que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur propose un nouveau rendez-vous aux citoyens consacré à la démocratie. La Région souhaite contribuer à créer un mouvement collectif qui favorise l'expression de nouvelles formes de participation citoyenne, procédant d'une démocratie de proximité active, et donner la parole à « ceux qui ne l'ont pas ». À tous ses niveaux d'expression, la démocratie doit en effet retrouver sa dimension de projet collectif au sein d'une même communauté de destin. Le projet de charte régionale de la démocratie de proximité répond à cette ambition.

L'un des temps forts de ces États généraux de la Région sera l'organisation des « Fabriques de la démocratie » sur tout le territoire régional.

Cette fiche de candidature est une première étape indispensable afin que la Région puisse « labelliser » le projet de Fabrique que vous souhaitez mettre en place.

Parallèlement, un guide des Fabriques vous sera envoyé afin de vous épauler dans votre démarche.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Merci de remplir cette fiche de candidature à partir de l'ensemble des informations dont vous disposez.

Informations générales

- Structure organisatrice :

Association Hadrien 2000

- Coordonnées de la structure organisatrice :

Hôtel de Ville BP 116 84110 Vaison-la-Romaine

04 90 28 80 18 conseil.ab@wanadoo.fr

www.hadrien2000-vaisiontheatreantique.net

- Personne(s) référente(s) de la structure et ses coordonnées :

Annie Blazy 06 60 08 84 28

- Quel serait le public ciblé par votre projet de Fabrique (tout public, réservé à certaines personnes...) ?

**Tout public présent sur et autour de la Place Montfort
à Vaison-la-Romaine, le jeudi 14 juillet à 19h
dans le double cadre des manifestations de la Fête Nationale
et de la Semaine de Théâtre Antique de Vaison-la-Romaine**

- Quelle(s) serait(ent) la ou les thématique(s) abordée(s) en lien avec la démocratie ?

Débat citoyen avec les spectateurs présents sur le thème

La démocratie a-t-elle besoin des élites ?

**ayant fait l'objet du récent concours d'éloquence politique
(prix du Jeune Cicéron organisé par Res Publica Nova)
dont la finale a eu lieu au Sénat à Paris le 11 juin dernier
et dont le lauréat donnera son discours
en final du spectacle « Aux armes citoyens »,
consacré à l'art oratoire antique et moderne.**

- Décrivez en quelques lignes votre proposition :

Au terme du spectacle le public sera invité à s'exprimer sur le thème précité, le débat étant structuré par la proposition de sous-thèmes.

Les points de vue exprimés seront enregistrés et un rendez-vous ultérieur pour un atelier de réflexion approfondie sera proposé aux personnes intéressées qui laisseront leurs coordonnées.

Une adaptation du spectacle et du débat sera conçue à l'intention des établissements scolaires.

- Veuillez indiquer une date et un lieu (vous pouvez faire différentes propositions si cela n'a pas encore été arrêté) : jeudi 14 juillet 2011 place Montfort à Vaison-la-Romaine

Dans le cadre des États généraux de la Démocratie, et afin de donner de la visibilité aux Fabriques, la Région a mis en place un site Internet dédié : www.acteurdemaregion.fr

Êtes-vous d'accord pour que les informations générales que vous avez mentionnées figurent sur notre site internet afin de pouvoir communiquer sur votre Fabrique ?

Oui Non

Remarque :

Informations pratiques

- Disposez-vous d'infrastructures pour le déroulement de la Fabrique ?

Oui Non Vous ne savez pas encore

Remarque :

- Dans le cadre des activités liées à votre structure, êtes-vous déjà en relation avec des élus régionaux en particulier ?

Oui Non

Si « Oui » lequel (ou lesquels) : Pierre Meffre, maire de Vaison-la-Romaine

Remarque :

- Pour chaque Fabrique, une restitution des interventions doit être fournie par la structure organisatrice. Elle peut prendre une forme simple ou originale. Avez-vous déjà réfléchi à son format ?

Oui Non

Si « Oui » lequel : à partir de l'enregistrement dans un premier temps du 14 juillet, puis de l'atelier ultérieur dans un deuxième temps, un communiqué de synthèse sera proposé à la presse locale, et l'intégralité des échanges sera porté en ligne sur le site de l'association www.hadrien2000-vaiontheatreantique.net .

Remarque :

Vos remarques

L'association Hadrien 2000 souhaite votre aide pour l'organisation et l'encadrement du débat en place publique et vous en remercie à l'avance.

La Région vous remercie pour l'intérêt que vous portez au processus des États généraux de la démocratie, qui a pour ambition légitime de rapprocher les citoyens de leur Région en leur redonnant goût au débat public.
Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition :

L'atelier des fabriques
27, place Jules-Guesde
13002 Marseille
04 91 57 57 57
lesfabriques@regionpaca.fr
www.acteurdemaregion.fr

(C) Liste alphabétique des participants aux Ateliers démocratie

Abou Antoine

Bachet Jean-Bernard

Blazy Annie

Bollweg Jeannine

Bricault Monique

Brun Régine (conseillère municipale)

Brunet Michel

Delesse Claude

Erat Viviane

Fabre Henri

Fauqueur Alain

Gastambide Michèle

Haling George

Herbaut Christian et Jacqueline

Hollick Julian et Martine

Mervant Anne, Debra et Jacques

N'guyen Jacqueline et Gérard

Wisler Renée

(D1) (D2) (D3) (D4) (D5) (D6) (D7) Notes des séances

La démocratie a-t-elle besoin des élites ?

(D1) Notes séance du 11/08/11 (15h/18h)

Participants : Bachet Jean-Bernard, Blazy Annie, Bricault Monique, Brun Régine, Brunet Michel, Delesse Claude, Fabre Henri, Gastambide Michèle, Haling George, Herbaut Christian et Jacqueline, Mervant Anne, Debra et Jacques, Wisler Renée

1- Ambivalence constante entre désir d'une société égalitaire et multiplicité des références dans les discours ambiants à l'élite, aux élites

2- Le sens du mot s'infléchit en passant du singulier au pluriel

3- L'antiquité grecque oppose le discours des rhéteurs séducteur et possiblement manipulateur à celui des philosophes en quête de la pensée juste

4- Dans l'Orestie d'Eschyle, la démocratie s'instaure dans le moment où la justice des hommes, au tribunal, fruit du discours contradictoire, se substitue à celle des dieux pour se prononcer sur la culpabilité d'Oreste

5- Dans le discours et par le discours perversion possible de la démocratie

6- Se confronter avec les pratiques et le besoin de démocratie dans l'entreprise

7- Une expérience de démocratie directe en Suisse : modes d'intervention du citoyen

8- Dans les pays sans démocratie, les élites sont écrasées

9- Dans le domaine de la pensée, l'émergence de tout concept nouveau suscite la mise en œuvre d'une réalisation conséquente : de pensable, un certain mode d'organisation de la société, où le gouvernement est assuré par le peuple, devient pensé, conceptualisé et dès lors tend nécessairement à s'incarner dans une organisation concrète. Dans le domaine de la pensée, un domaine en expansion continue, ce processus semble illimité.

10- Explorer avec l'histoire du droit la structuration juridique d'une société et l'évolution de la notion de service public

11- Le mot élite hérissé car il induit une coupure, une séparation d'avec les autres. Dès qu'elles sont désignées comme telles, à plus forte raison quand elles s'auto-désignent ainsi, les élites -qui le sont de fait- instituent cette coupure.

12- Etymologie : du latin « eligere », choisir, élire, trier

- 1^{ère} apparition du mot en français chez Chrétien de Troyes en 1176

- à la fin du XIV^{ème} siècle usage du participe passé d'élire désignant ce qu'il y a de meilleur dans une société

- XX^{ème} siècle : le mot désigne les personnes occupant le premier rang dans tous les domaines

- 13-** Elire, choisir, désigner les meilleurs : recréer une aristocratie ? Besoin de distinction (cf Bourdieu)
- 14-** Antinomique avec la volonté d'égalité dans une démocratie ?
- 15-** Fondement de l'inégalité des élites dans une démocratie ?
- 16-** Si égalité postulée, affirmée : désignation des meilleurs par tirage au sort ?
- 17-** Critères de désignation des meilleurs ? En tant que personnes ?
- 18-** Font partie de l'élite ceux qui atteignent un niveau d'excellence dans tous les domaines. Exemple des trésors vivants au Japon
- 19-** La question posée étant celle du rôle des élites dans une démocratie, régime porteur des valeurs de liberté et d'égalité, l'excellence dans tel ou tel domaine ne qualifie pas nécessairement pour l'exercice d'un pouvoir
- 20-** Décider de l'excellence : qui et comment ?
- 21-** Pertinence de l'extension de la notion d'élite à tous domaines d'activité ?
- 22-** Association obligée de cette notion à celles de niveau et de capacité intellectuelle ?
- 23-** Distinguer élite individuelle et élite corps social, catégorie sociale et problème de sa reproduction (cf Bourdieu)
- 24-** Distinguer élite provisoire, pour un temps, celui d'un mandat électoral par exemple, et élite à vie
- 25-** Passer de la perception du « provisoire » à celle du « à vie » : risquer de se prendre pour un « élu » de Dieu, du Destin
- 26-** Possibilité d'identifier les meilleurs « objectivement » dans les seuls domaines ou disciplines mesurables à l'aide d'instruments de mesure disponibles
- 27-** Pas d'élite reconnue et acceptée sans exercice d'une compétence actualisée et actualisable
- 28-** Elitisme, mot à connotation péjorative, depuis mai 68 particulièrement, exprimant la méfiance vis-à-vis des élites
- 29-** Autorité et légitimité nécessaires pour désigner les meilleurs : qui en dispose ?
- 30-** Considérer comme élites ceux-là seulement qui émettent des idées et propositions à portée universelle, comme Socrate, Jésus, Gandhi, donc très peu de personnes
- 31-** De telles personnes n'accepteraient pas de se faire désigner comme élites
- 32-** Appartenance spécifique du concept de démocratie au champ politique
- 33-** Déviance ou légitimité de l'extension de ce concept à d'autres domaines d'activité, comme l'entreprise ou la famille ?
- 34-** La notion d'élite implique celles de modèle, de moralité, de valeurs
- 35-** Dépendance à l'égard de modèles désignés : pour s'éviter de penser ?
- 36-** Ces modèles se considèrent-ils eux-mêmes comme tels ?
- 37-** Nécessité du contrôle des élites en raison du risque toujours possible de dérapage

- 38-** Intérêt des élites à l'absence de démocratie ?
- 39-** Le fonctionnement démocratique porte-t-il atteinte au(x) pouvoir(s) de l'élite, des élites ?
- 40-** Dénonciation des élites, notamment mensongère via internet, « tous pourris », pour inciter à l'abstention
- 41-** Suppression des élites, fin de la démocratie ?
- 42** Pas de démocratie sans direction et prise de décision
- 43** -L'exercice de ces fonctions nécessaires ne justifie pas la qualification d'élites, terme qui devrait être réservé aux porteurs de valeurs universelles
- 44** - Choix des gouvernants selon des impératifs catégoriques tels que pensés par Kant ?
- 45-** Choisir, élire, c'est faire sortir du lot
- 46-** Risque de placer « l' élu » en position de sauveur
- 47-** Ne pas confondre « élite » et placement de la hiérarchie dans une structure
- 48-** L'élection ne fait pas nécessairement de l' élu une élite
- 49-** Pourquoi cette question des relations entre élite et démocratie est-elle d'actualité ?
- 50-** Y aurait-il un lien avec la disparition du patriarcat ?
- 51-** A l'école, il est difficile d'être le meilleur, toujours suspecté d'être un fayot
- 52-** Il est difficile aussi de s'autoriser à être le meilleur quand on vient d'un certain milieu social
- 53-** Le groupe, surtout adolescent, ne tolère pas la différence
- 54-** Quel peut être l'impact d'élites constituées et composées des meilleurs dans tous les domaines d'activité sur le gouvernement de la cité, sur la démocratie ?
- 55-** Ne pas confondre l'organisation administrative, structure de l'état dont elle assure le fonctionnement, avec l'organisation politique qui met en place des élus représentant la souveraineté populaire
- 56-** Besoin du citoyen d'être éclairé et formé
- 57-** Besoin de l'esprit critique exercé par le citoyen
- 58-** Besoin de la conscience de sa responsabilité chez l' élu et besoin de sa modestie dans sa mission d'information destinée à éclairer le jugement du citoyen
- 59-** Possibilité d'une démocratie participative, non limitée au seul temps de l'élection, mais s'inscrivant dans la continuité d'un processus d'intervention du citoyen
- 60** Le système de contrôle du fonctionnement démocratique doit tenir compte des différences individuelles de comportements et d'état d'esprit
- 61-** Se méfier des mots-valises où chacun projette son imaginaire et ses valeurs et veiller à ce qu'un travail préalable de définition, assurant une compréhension commune du ou des sens d'un mot, permette une réflexion réellement partagée et rende possible la tenue d'un débat contradictoire

62- Au besoin d'égalité s'oppose celui d'une différenciation animée par la recherche constante d'un toujours plus, positif en tant que vecteur d'une stimulation créative et d'une volonté de performance, négatif en tant qu'incitation irréfléchie à un développement incontrôlé

63- Défi de respecter les différences dans le souci d'une égalité qui ne soit pas seulement juridique ni purement formelle : égalité des droits ?, égalité des situations ?, égalité des chances ?

64- Le terme d'élite fait problème dès qu'il se nourrit d'auto proclamation

65- Les élites, réalité de fait, sont indispensables au fonctionnement de toute organisation qui a besoin de leurs compétences et de leur conscience de leurs responsabilités

66- Les élites sont mal supportées lorsque la perception de privilèges excessifs ou indus l'emporte sur celle de leur valeur ajoutée et/ou lorsque, consciemment ou non, elles communiquent un sentiment de mépris et d'exclusion

67- Le désinvestissement de formes d'organisation institutionnelles telles que partis ou syndicats fragilise les équilibres constitutifs d'une démocratie et n'est pas compensé par l'investissement dans des pratiques associatives qui peuvent impacter la qualité de vie des citoyens mais qui n'ayant pas vocation à représentation ne sont pas en position d'influer significativement le pouvoir et le processus de décision du politique.

68- Conditions d'apparition d'une élite : quand et comment ?

69- Conditions d'accession à l'élite : qui, quand, comment ?

70- Technologie et démocratie : incompatibilité (cf Galbraith)?

71- Les technocrates constituent-ils une élite ?

72- Distinguer peuple et souveraineté populaire

73- Si certaines élites font obstacle au progrès démocratique, comment les citoyens peuvent-ils contribuer à l'amélioration du fonctionnement de notre démocratie ?

Quelques pistes pour continuer...

Poursuivre le travail de clarification de la notion d'élite. Un consensus des participants semble s'établir autour de la distinction individu/groupe : d'une part individus reconnus, selon des critères explicites et partagés par le plus grand nombre sinon par tous, comme les meilleurs dans leur activité et d'autre part corps social exerçant une influence ou un pouvoir au titre d'une compétence reconnue et exigible pour le bon fonctionnement de l'état. Une forte attente d'exemplarité semble s'adresser aux uns comme aux autres.

Examiner la nature de l'influence exercée par « les meilleurs dans leur activité » sur la société et interroger l'intérêt et la possibilité d'une représentation institutionnalisée. Pousser la réflexion sur la nature et les modalités du contrôle à exercer par les citoyens sur les représentants qu'ils ont élus. Approfondir la question des équilibres en gestation : attentes mais aussi désinvestissements vis-à-vis de modes de gouvernance démocratiques dans toutes les formes d'organisation sociale, et en conséquence repérage d'éventuelles élites émergentes.

La démocratie a-t-elle besoin des élites ?

(D2) Notes séance du 24/08/11 (15h/18h)

Participants : Jean-Bernard Bachet , Annie Blazy, Monique Bricault, Régine Brun, Alain Fauqueur, Henri Fabre, George Halling, Christian et Jacqueline Herbault, Julian Hollick,

Des élites autres : Rôle et influence des *groupes de pression* non élus

Leur volonté de *canaliser l'opinion*

Les « *indignés* » sur la place publique : quelle pression ?

Fondement de la démocratie : *droit de tous les citoyens à participer à la formation de la volonté générale,*

Qui ne se confond pas avec l'abolition des intérêts particuliers

La volonté générale est une *fiction* qui s'exprime par l'*élection*, par le vote dans le cadre d'un système représentatif. Le peuple souverain c'est l'ensemble des « citoyens électeurs » élisant des représentants auxquels ils *délèguent* leur volonté, pour une période limitée dans le temps.

Par ailleurs chacun jouit d'une *liberté d'expression*, de manifestation, de publication et c'est une des formes de la démocratie participative

De quelle façon s'exerce un mode de participation directe et avec quels moyens d'agir ?

En fait c'est essentiellement par le maintien d'une *vigilance* active qui rend possible l'exercice d'un *contrôle*.

Mais ce *désir de vigilance et de contrôle* n'est pas toujours partagé par le plus grand nombre et la *critique* est toujours plus facile que l'implication et la participation.

Parmi les forces sociales chargées de la défense de l'intérêt général, noter la différence du regard porté sur l'armée, issue du peuple, et sur les forces de l'ordre.

Certains voient une incarnation de la volonté générale plus forte chez les *fonctionnaires* que chez les élus

Elus = élites ? Les élus sont le produit du suffrage mais le suffrage ne fait pas des élus des élites !

Les *hauts fonctionnaires* se considèrent comme faisant « naturellement » partie des élites

La démocratie implique une *discipline* individuelle et collective, le respect de la *légalité*. Seules des circonstances exceptionnelles autorisent la désobéissance civique

A partir des années 50, le mot droit des citoyens s'efface au bénéfice du *droit des consommateurs*

Interroger le rapport démocratie et culture c'est interroger le *rapport à l'humain* et nécessairement se confronter aux *cultures étrangères*

En réfléchissant au phénomène de la délégation de pouvoir, on s'aperçoit que le pouvoir une fois donné peut entraîner un sentiment de *dépossession*. Si ce sentiment de dépossession et

d'impuissance est profond, il peut générer *frustration* et violence. Cf la perception de confiscation du vote populaire majoritaire sur le projet de constitution européenne

Voter implique de faire confiance aux élus mais ne serait-ce que pour exercer son droit de vigilance et de contrôle le citoyen est-il suffisamment informé, peut-il bien s'informer sur les questions traitées à Bruxelles ?

Jusqu'où va le besoin de démocratie ? Jusqu'à quel point le citoyen a-t-il le désir, le temps et la possibilité de s'informer et donc de s'astreindre aux *efforts* correspondants ? La mise en œuvre de la démocratie et l'usage des droits qu'elle promet implique un véritable *travail* de la part du citoyen et pas seulement de ses représentants.

Tous les *espaces de démocratie possibles* ne sont pas occupés et des besoins de démocratie ne sont pas satisfaits.

S'obliger à examiner les propositions « *adverses* ». Le groupe a besoin de « *garde-fou* » qui l'oblige à prendre en compte les données provenant d'autres groupes d'appartenance que le sien.

Une société donnée, à un moment donné, a besoin de se reconnaître dans des *valeurs-clé* en lesquelles elle se sublime et choisit de s'incarner et cela non dans une photo figée mais dans un mouvement évolutif.

Universalité du besoin de *gérer des contradictions* dans une histoire longue.

S'informer sur le rôle du *médiateur*, de l'ombudsman en Inde.

Nécessité de développer *l'esprit critique* à l'école. Comment l'entretenir chez les adultes ?

Attention aux cocottes-minute, quand disparaissent progressivement des programmes scolaires : *éducation civique, culture générale, histoire...*

La démocratie a-t-elle besoin des élites ?

(D3) Notes séance du 29/08/11 (15h/18h)

Participants : Annie Blazy, Monique Bricault, Régine Brun, Henri Fabre, Alain Fauqueur, Christian Herbaut, Jacqueline Herbaut, Julian Hollick

Culture et élitisme

Elite//code//filiation

L'élitisme fige une société entre différentes catégories.

Tout le monde a envie de « monter ».

Période d'élitisme accru, empêchement d'accéder aux strates supérieures de la société.

La migration entre classes a bien fonctionné au XIXème siècle, notamment grâce aux écoles normales.

Pour ou contre les classements à l'école. Un vécu positif du classement : émulation et stimulation

Ambition d'être reconnu comme faisant partie de l'élite, des « meilleurs », et acceptation de la sélection.

Elitisme : connotation très négative aux USA mais aussi fierté des universités les plus prestigieuses

Connotation négative en France des 2 mots : élitisme et populisme.

Rapport compliqué à l'argent dans notre pays.

Connaissance des codes nécessaire à l'accès aux élites

Assurer à tous à l'école une culture générale et faire tomber les cloisons entre les disciplines

L'ascenseur social a fonctionné sous la IIIème République

Aux USA l'image de la réussite est valorisée

L'élite est critiquée si elle donne l'impression de ne pas faire son « boulot » et elle perd alors sa légitimité.

On attend de l'élite une sublimation des valeurs républicaines, une excellence dans les travaux et les comportements.

L'élitisme est perçu comme un signe d'exclusion, d'injustice, et suscite la jalousie.

Si les élites satisfaisaient certains besoins, il n'y aurait pas de problème.

Tolérance aux inégalités : jusqu'où ?

Essentiel de produire du commun. Comment ?

Possible dans des périmètres d'activités où l'on peut jouer un certain jeu, à l'échelle humaine, où l'on peut réfléchir et agir.

Etudier le fonctionnement des conseils municipaux. Place des élites ?

Rôle de la presse pour diffuser réflexions et critiques.

Elitisme renvoie à privilèges, justifiés en relation avec les devoirs des élites.

Travailler ensemble sur des projets locaux, meilleure façon de réduire les distances.

Conflits d'appartenance. Culture des élites ? Culture populaire ?

Communautarisme versus Citoyenneté ? Rechercher la polyphonie des communautés.

L'élitisme démocratique vise une élévation matérielle et intellectuelle pour tous.

Des espaces de mixité sociale : sport amateur, camping, activités ludiques, des points de rencontre pour ne pas rester dans l'entre soi.

Susciter les possibilités d'une meilleure connaissance des autres catégories socio-professionnelles.

Récit d'une expérience dans un village :

autrefois groupement des gens autour du berger qui rassemblait le troupeau sur la place du village avant le départ en transhumance

aujourd'hui réunion de tous les habitants, autochtones comme étrangers autour de jeux collectifs au cours de « journées folles » où l'on se parle, 1 fois par trimestre

Développer les petites idées de maillage

Découverte par les habitants qu'ils peuvent résoudre eux-mêmes certains problèmes affectant la collectivité, qu'ils peuvent le faire sans attendre la prise en charge par la municipalité.

La démocratie a-t-elle besoin des élites ?

(D4) Notes séance du 5/09/11 (15h00/18h00)

Participants : Antoine Abou, Jean-Bernard Bachet, Annie Blazy, Monique Bricault, Claude Delesse, Viviane Erat, Henri Fabre, Alain Fauqueur, Christian Herbaut, Julian Hollick ,Martine Hollick

Témoignage de Madame Hollick, américaine, née aux USA, ayant vécu en Nouvelle Angleterre, sur son expérience de fonctionnement démocratique dans la ville de Concorde :

C'est un fonctionnement propre à la démocratie anglo-saxonne, observé dans les Etats de Nouvelle Angleterre, dans des villes de petite et moyenne importance, qui s'expérimente dans la *pratique* et qui trouve son origine dans le fonctionnement même de l'école où les élèves apprennent à *faire vivre la démocratie* en élisant un président pour chaque niveau scolaire et en suivant au lycée des *cours obligatoires de prise de parole, de débat, de discours (speech)* et pas seulement d'histoire.

Au cours d'une réunion institutionnelle annuelle, tous les habitants du village ou de la ville qui désirent participer se prononcent sur les choix budgétaires (le budget de l'école est le plus important), les impôts locaux et les principales réalisations de l'année.

Ils élisent le conseil municipal (board of 13 select men) après que les candidats aient exprimé publiquement leurs propositions. *On ne vote pas pour une liste* mais pour des personnes dont les positions sont connues et approuvées par les électeurs.

Le conseil embauche le maire en tant que *directeur salarié (executive manager)* chargé de réaliser ce qui a été voté.

Au cours de ce processus se fait un *apprentissage collectif* de la négociation, du travail avec les autres, de l'élaboration d'un budget.

Tout est ouvert (open government) et les principales informations et questions sont accessibles sur internet.

Le conseil se réunit tous les lundis sur un ordre du jour communiqué à l'avance.

Le travail préparatoire se fait de janvier à avril et tous ceux qui y participent, qui font des *propositions*, conseillers, comités spécialisés, sont bénévoles.

Le conseil municipal doit présenter ce qui sera voté en avril. Le meeting day 700 personnes viennent voter, témoignant de l'*implication* des habitants dans un fonctionnement qui est celui d'un *parlement de citoyens*.

Ces citoyens se sentent effectivement représentés par leur conseil municipal et ils ont en même temps conscience d'être eux-mêmes des *acteurs engagés de la vie publique locale*, pouvant faire preuve d'initiatives citoyennes, capables d'être forces de propositions. Ils sont donc moins dans la plainte et la négativité.

Il existe sur le même modèle une *intercommunalité* de cités qui ont intérêt à se regrouper pour réaliser des opérations et des investissements qui requièrent une taille critique pour être à même de répondre aux besoins de la population.

Cette *capacité collective* née de l'appropriation progressive des outils du débat et du travail communautaire s'est développée dans la Nouvelle Angleterre où à l'origine les villages et les villes étaient gérées par les églises et où la conscience de cette histoire est restée vivace.

Aujourd'hui où les Etats-Unis ne peuvent plus être considérés comme un pays réellement démocratique (puissance de l'argent, concentration des pouvoirs dans un petit nombre de

mains), c'est seulement à l'échelon local, dans un nombre limité d'états, que s'expérimente encore une démocratie participative.

Réfléchir sur le cas de Porto Alegre, une icône ?

Etre cultivé n'est pas forcément faire partie de l'élite, et inversement. Il y a un problème moral.

Une élite doit être cultivée.

Je n'associe pas culture et élite.

Culture démocratique ? Culture de la démocratie ?

Culture et connaissance, développement de connaissances sans lien nécessaire avec une exigence de maîtrise.

Besoin d'ouverture, de capacité de synthèse.

S'imposer une discipline.

Pour qu'il y ait élite(s), il faut une dimension liée à l'action, il faut embrayer sur la réalité, sur une dynamique, pas seulement constituer un capital de connaissances.

Culture comme capital de connaissances et culture comme ensemble d'us et habitus d'un groupe.

Il n'y a plus de consensus sur ce qu'on attend de l'école, ce qu'en font les familles.

L'école comme lieu de conflits d'intérêts.

Culture monétarisée.

Peut-être y-a-t-il eu autrefois des écoles partageant des valeurs clés sur la citoyenneté ? Dans les écoles primaires, différentes des lycées axés sur des savoirs spécialisés ?

Egaliser les capacités d'apprendre ? Egaliser les moyens ? Egaliser les chances ?

Ascenseur social encore possible quand il y a différence de conditions économiques ?

La démocratie c'est liberté et égalité, en tension permanente entre ces deux valeurs.

Liberté d'accès aux études ?

Massification : hausse/baisse de niveau

Cloisonnement des formations et conséquences sur débouchés et réorientations

Calculs des étudiants pour l'optimisation des choix de formation

Pour que la démocratie fonctionne, il faut une culture démocratique avec connaissance et confrontation à d'autres cultures avec formation de l'esprit critique avec acceptation réelle de la légalité et des choix de la majorité dégagée après débats

Développer l'esprit critique comme facteur de progrès et de construction, en veillant à ce qu'il ne s'exerce pas contre la cohésion sociale

Cf article du Monde : entretien Gauchet/Meirieu

Mesurer les contraintes de la langue comme ressource pour la pensée et comme facteur de postures mentales. Comment se dit et se pense la démocratie, dans quels mots, dans quelles attitudes, dans quelles images ?

La technologie a changé la donne pour la société, pour la culture

La culture européenne est en désarroi

La démocratie a-t-elle besoin des élites ?

(D5) Notes séance du 12/09/11 (15h/18h)

Participants : Annie Blazy, Monique Bricault, Viviane Erat, Alain Fauqueur, Jacqueline N'Guyen, Gérard N'Guyen

Information : le décret du 13/07/2011 limite la représentation des associations pour la défense de l'environnement à celles ayant un nombre d'adhérents supérieur à 1000. Cela pose le problème de la taille critique permettant de faire entendre une voix, une opinion. Faudra-t-il une fédération d'associations pour y parvenir ?

Le rejet des élites est épidermique, sans réflexion.

C'est un rejet sociologique qui désigne des castes, des classes et ne s'en prend pas aux savoirs, aux compétences.

C'est un rejet contingent des gouvernants, des pouvoirs.

C'est un épiphénomène, un rejet politique du moment et du lieu, résultat d'un état de crise.

Il exprime la colère et le ressentiment d'être exclu des privilèges et l'angoisse de l'avenir.

Les cibles privilégiées en sont les pouvoirs financiers et les institutionnels exerçant une autorité : élus, universités, inspecteurs etc ...

Ce rejet est celui de l'arrogance et il manifeste a contrario l'attente de comportements modestes de ceux qui appartiennent à l'élite

Les enseignants se sont sentis malmenés par la succession de réformes ;

Le cumul des mandats souvent décrié permet aussi aux élus, par la différence des champs et des niveaux d'observation, d'acquérir une vision plus large et plus complexe.

Dès qu'un groupe s'est constitué durablement il a tendance à ne pas favoriser son ouverture, par crainte de faire bouger les équilibres en place. Il y a comme une volonté de se protéger et de protéger une identité toujours fragile.

Pour contrôler ce risque d'immobilisme défensif de toute structure, il faut pouvoir établir une transversalité horizontale et verticale.

Observation du mouvement altermondialiste : intéressant passage de *l'anti* à *l'alter*.

Le rejet des privilèges est dû au sentiment de confiscation, de rétention des moyens, des ressources, des informations (en économie on parle d'information asymétrique) et à la perception que ce sont les pressions financières qui déterminent les choix politiques, conduisant par exemple à restreindre les ressources affectées à l'éducation.

Faible confiance en la capacité des élus à comprendre la complexité du monde actuel, renforçant le sentiment d'impuissance similaire (la leur comme la nôtre) et le besoin de protection.

Rejet de tous les pouvoirs non ou insuffisamment contrôlés, non limités, inaccessibles
cf le film Inside job

Perception d'un système mafieux globalisé, quasiment autonomisé et imposant sa logique propre, capable lorsqu'il touche le sommet de l'état de se propager et de se diffuser sans qu'aucun frein ne puisse stopper sa progression.

Images désastreuses des paradis fiscaux, des passe-droits, des rémunérations extravagantes, des bénéfices scandaleux couplés à des licenciements aux conséquences insupportables, de l'exhibition des richesses.

Sentiments d'injustice profonde qui atteint les victimes de situations économiques sur lesquelles elles n'ont aucune prise et qui engagent parfois très directement la responsabilité des élites au pouvoir

Crainte d'une faillite des banques et de l'impuissance de l'état à l'empêcher

Impression que la monnaie s'autodétermine,
qu'une part essentielle du trafic économique mondial est hors visibilité, régi par des règles qui lui sont propres,
qu'il y a divergence totale entre l'économie financière et l'économie réelle et que le mérite n'est reconnu qu'en fonction de sa financiarisation

Regard sur les désirs exprimés par les jeunes : gagner vite et beaucoup, apprécier l'intérêt du travail sur le critère prioritaire de sa rémunération

Constater autour de soi : la peur d'être en situation de survie, de déclassement,
la paupérisation croissante,
la perte de l'envie et du savoir vivre ensemble,
la progression du sentiment d'insécurité et du besoin de sécurisation, la souffrance au travail.

Y aurait-il une perte du sens du service public ? Se rappeler la levée des boucliers contre les fonctionnaires

De plus en plus de gens n'ont rien à perdre et n'ont pas d'image de l'avenir

Certaines catégories de retraités ont conscience d'être privilégiés alors qu'ils sont inquiets pour leurs enfants et petits-enfants

Des îlots de solidarité : en famille, dans les associations notamment caritatives, avec les voisins

Impression que les pouvoirs publics évitent les processus de concertation (pour des raisons d'efficacité ?), que les élus ont peur des électeurs.

Il faut apprivoiser le temps nécessaire à la concertation, celui de la palabre et du moulinage, pour que l'autorité du chef soit acceptée, comme dans un orchestre, dans la réalisation d'une œuvre commune.

La démocratie a-t-elle besoin des élites ?

(D6) Notes séance du 19/09/11 (15h00/18h00)

Participants : Annie Blazy, Régine Brun, Viviane Erat, Alain Fauqueur

Rôle des médias dans la formation de notre opinion

Utopie (idéalisme) versus populisme (réalisme) ?

Les intellectuels sont-ils un véritable contre-pouvoir ?

Malentendus concernant les possibilités qu'ont les politiques de faire ou de ne pas faire : illusions sur leurs capacités d'impacter les situations, en tout cas celles qui sont déterminées par la mondialisation de l'économie ?

Au sein de la famille des pratiques de discussions permettent d'analyser et de mieux appréhender son environnement, de ne pas renoncer à comprendre phénomènes et enjeux. Vrai travail de réflexion en commun.

Définir les périmètres à l'intérieur desquels il est possible d'agir.

Interroger les modes de décision des collectivités.

Interroger le fonctionnement législatif quand l'initiative de la loi est plus le fait du gouvernement que celui des députés.

Quelle perception de la représentativité des élus du peuple ?

Intervenir au niveau local en prenant les choses comme un processus, dans une conduite de projet:

Boîte à idées - Initiatives

Préparation du terrain avec analyse du bien fondé

Esquisses et avant-projet avec diagnostic, études de faisabilité, options

Ecoute et prise en compte des objections etc...,

Participer au travail de commissions extra-municipales

Interroger le fonctionnement des SCOT , PLU et celui des experts, des cabinets d'études

Veiller à demander une implication très en amont sur les projets à impact fort sur les habitants : exemple positif d'une coopération d'un an avec un architecte conduisant à la construction d'un CDI dans un établissement scolaire offrant toute satisfaction à ses utilisateurs

Prendre conscience du double besoin de temps et d'espace vital pour rendre possible le vivre ensemble

Interroger nos modes de formation des élites (grandes écoles) qui favorisent le clivage des personnalités

Se mettre en auto-apprentissage, rechercher les occasions de développer des compétences dans un travail collectif de projet : à l'école, en entreprise, à la mairie etc...

Quelle est la compétence spécifique de l' élu, étant entendu qu'il ne peut maîtriser tous les savoirs utiles à sa mission ? Est-elle dans la somme des savoirs maîtrisés par l'ensemble des élus ? Dans leur capacité à traiter les informations et propositions des experts ?

Intérêt d'une formation toujours à actualiser pour permettre aux élus de remplir leur mission

Observe-t-on un apprentissage et un développement de compétences individuels et collectifs dans un conseil municipal du fait du travail effectué en commun ?

La compétence de l' élu réside dans sa capacité à transformer en actes idées et valeurs

Prendre garde à la mécanique du pouvoir

Clivage élus/fonctionnaires : une des formes du rapport pouvoir/contre-pouvoir ?

Accord sur le besoin de formation du citoyen, sur une éducation à la citoyenneté non seulement au temps de l'école mais au long de la vie adulte pour exercer effectivement une citoyenneté active.

La démocratie a-t-elle besoin des élites ?

(D7) Notes séance du 26/09/11 (15h/18h)

Participants : Jean-Bernard Bachet, Annie Blazy, Régine Brun, Jeannine Bollweg, Henri Fabre, Julian Hollick

Constat d'un manque d'une vraie culture démocratique dès l'école permettant d'apprendre à influencer les décisions à prendre

Partir du premier échelon, celui de l'individu et de son besoin de comprendre ce qu'est la démocratie

Une expérience de vie aux USA dans certains environnements sensibilise à la pratique d'une démocratie participative

Pour certains le problème essentiel est celui des dysfonctionnements de la démocratie représentative qui conduisent à douter de l'effectivité du contrôle exercé par le peuple sur ses représentants et cela en raison de l'interdiction du mandat impératif (avec obligation de réaliser le programme sur lequel on a été élu) au bénéfice du seul mandat représentatif

Jusqu'où va la responsabilité des élus devant les électeurs par rapport au mandat qu'ils ont reçu ?

Une campagne pour l'élection présidentielle doit-elle s'engager jusqu'aux programmes détaillés des actions à venir quand les incessantes perturbations des divers environnements requièrent avant tout une capacité d'appréhension des situations et de réactions adaptées dans le double souci du court mais aussi du moyen et même du long terme, le plus difficilement déchiffrable ?

Désarroi de ceux qui se sentent comme dans une « cage à hamsters », un système clos

On navigue dans le brouillard tant qu'on n'a pas pris l'habitude d'un fonctionnement démocratique depuis l'enfance

Il faut apprécier la démocratie dans le temps, on a en France une culture démocratique

En Grande Bretagne on peut parfois être choqué par l'absence de respect des uns pour les autres

En France la culture démocratique s'est développée autour de l'individu qui a été progressivement libéré d'une société d'ordres, de classes, de familles

S'il ya des dérives, elles sont momentanées

Est-ce que le peuple a la culture suffisante pour comprendre les questions financières et bancaires, tellement complexes ? Et les élites elles-mêmes ?

En Inde, pays caractérisé par une pluralité de religions, on n'est pas forcément d'accord mais on doit vivre ensemble, alors on parle, on ne se bat pas, au niveau du village

En Europe aussi on se parle, l'Europe se fait, c'est une réalité

La démocratie c'est aussi le dialogue et que ce qui résulte de la discussion soit accepté.

Renoncement à une culture unanimiste. Acceptation du compromis, acceptation de la majorité et acceptation par la majorité de l'écoute des autres, acceptation du jeu démocratique

Pouvoir de la majorité, pouvoir du ou des partis. « Particratie ». Comment les minoritaires peuvent-ils se faire entendre hors des partis ?

Difficile de s'exprimer hors des partis

Remarquer le nombre de candidats indépendants à travers les comptes de campagne, les petits candidats font entendre leurs points de vue

Souhait que les élus et les élites se montrent modestes, se veulent utiles, et restent optimistes !

La démocratie c'est aussi la liberté de penser, d'entreprendre, c'est une justice qui fonctionne

Récit d'une expérience scolaire récente à Vaison-la-Romaine : le concours des incorruptibles

Dans une sorte de club de lecture en maternelle, les enfants doivent choisir leur livre préféré parmi plusieurs proposés qui leur sont lus et qu'ils manipulent également, ils doivent expliquer leur choix en poussant l'analyse, en répondant aux objections émises par leur enseignante, ils prennent les bulletins avec le titre et le nom de l'auteur, en déposent un dans l'urne, contrôlent le respect des consignes, effectuent le dépouillement, établissent la liste des résultats

Autre récit souvenir d'une expérience scolaire : à Beauvallon avant la 2^{ème} guerre mondiale

L'école dirigée par Marguerite Soubeyran a mis en place une assemblée générale hebdomadaire où tous les lundi matin élèves et enseignants expriment tout ce qu'ils ont à dire concernant le fonctionnement de l'école et préparent collectivement certaines décisions

Parler le plus possible ensemble, le plus tôt possible de ce qui va et de ce qui ne va pas

Former à l'école et développer plus tard la faculté de discernement, l'esprit critique

Refuser les faux dialogues, les affrontements sans écoute réelle et réciproque, les climats délétères

Apprendre à voir dans ce qui est perçu comme mauvais un bien qui se cherche

Les pratiques morales des dirigeants posent souvent problème aujourd'hui. Place de la morale, de la moralité dans nos sociétés ?

S'informer sur une association pour une constituante

Interroger des pratiques alimentaires : voir le livre de Jonathan Safran Foer « Faut-il manger des animaux ? », et les frontières séparant monde animal et monde humain : voir le livre d'Olivia Rosenthal « Que font les rennes après Noël ? ». Une évolution de la conscience collective ?

Repérer tous les freins au bon fonctionnement démocratique dont ceux résultant du cumul des mandats et de l'empilement des collectivités

Comment le citoyen peut-il intervenir dans un système représentatif ? Que faire du désir de dire son mot dans un système structuré et étanche ?

Dire tous les ans ce qui ne va pas ? Renouveler « l'AG du lundi matin » dans chacun de nos univers ?

Saisir dans les élections locales l'occasion de manifester son mécontentement ?

Qu'en est-il des contacts entre élus et électeurs, de leur qualité et de leur fréquence ? Importance des réunions de quartiers

Faut-il systématiquement consulter la population sur tous les projets pouvant plus ou moins impacter la vie de la collectivité ?

Faut-il immédiatement prendre en compte un point de vue exprimé par une majorité de la population ? Les élites peuvent se tromper dans leur estimation de l'intérêt d'un projet, le peuple aussi... A l'hostilité initiale manifestée contre le projet du viaduc de Millau ou contre celui du tramway à Grenoble a succédé plus tard la satisfaction des usagers

In fine la palabre à l'africaine pourrait être un modèle d'action opératoire : perdre du temps pour en gagner, obtenir un consensus au terme d'un long processus accoucheur de l'intérêt général. Autre forme de rentabilité ? Utopie génératrice de l'émergence d'une conscience collective ?

(E1) (E2) (E3) (E4) Documents annexe

LA DEMOCRATIE A-T-ELLE BESOIN DES ELITES ?

(E1) Commentaires Jean-Bernard Bachet : notes séance 11/08/11 (15h/18h)

Participants : Bachet Jean-Bernard, Blazy Annie, Bricault Monique, Brun Régine, Brunet Michel, Delesse Claude, Fabre Henri, Gastambide Michèle, Haling George, Herbaut Christian et Jacqueline, Mervant Anne, Debra et Jacques, Wisler Renée

1- Ambivalence constante entre désir d'une société égalitaire et multiplicité des références dans les discours ambiants à l'élite, aux élites

2- Le sens du mot s'infléchit en passant du singulier au pluriel

La démocratie est un système politique qui, nourri de références antiques, a pris forme à l'époque moderne et gagné l'ensemble du monde occidental qui le propose en modèle universel.

Son principe c'est l'égalité des citoyens à concourir à « l'expression de la volonté générale. »

Ce principe a été reconnu et déclaré par l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qu'adoptèrent, le 26 août 1789, les représentants du peuple français constitués en Assemblée nationale ».

L'article 1^{er} déclare que « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Le principe d'égalité – droit naturel - est absolu et permanent.

L'usage s'est pris de distinguer au sein de la société des hommes et des femmes qui en seraient « l'élite » et, ainsi, placés au-dessus du commun (des super citoyens ?), où « des élites », pluriel qui compartimente et relativise la supériorité supposée.

Ces groupes, de fait, jouissant d'un rayonnement particulier, auraient une influence déterminante dans la gestion des affaires de la Cité.

L'Histoire montre l'existence de ce fait social.

Ambivalence ? Non. Il n'y a que l'écart du principe à la pratique.

3- L'antiquité grecque oppose le discours des rhéteurs séducteur et possiblement manipulateur à celui des philosophes en quête de la pensée juste

Le constat demeure. C'est d'abord l'écart entre le principe et la pratique, c'est ensuite que le gouvernement de la Cité est l'objet d'une concurrence politique qui, les hommes étant imparfaits, laisse une carrière pour la démagogie et l'habileté.

4- Dans l'Orestie d'Eschyle, la démocratie s'instaure dans le moment où la justice des hommes, au tribunal, fruit du discours contradictoire, se substitue à celle des dieux pour se prononcer sur la culpabilité d'Oreste.

Au-delà du mythe, c'est le passage de la vengeance du groupe familial – exercée par les chefs de clans – à une sanction appliquée par un organe (assemblée, tribunal) qui absorbe ces cellules sociales et les surplombe par une décision s'imposant à tous. Ce « jugement » compense la lésion « individuelle » (subi par le clan) et affirme la prééminence de l'intérêt collectif (la réduction des tensions, la paix sociale) assumé par la Cité qui fixe la norme applicable et en impose le respect par tous les citoyens.

C'est alors que peut se construire la démocratie dans le rapport entre le citoyen – en tant qu'individu conçu comme une personne autonome – et la Cité – représentant les citoyens en corps - qui garantit l'égalité devant la norme, une égalité juridique.

5- Dans le discours et par le discours perversion possible de la démocratie

La démocratie en action – le concours égal de tous les citoyens – implique le débat sur les propositions où les possibles pour former une décision collective prise selon une forme solennelle : le vote.

Le débat est au cœur de la démocratie et le discours est l'un de ses instruments. Le discours ne peut donc pas pervertir la démocratie.

En revanche, le discours captieux, démagogique, manipulateur, dénature le jugement du citoyen. Un rempart doit être édifié : esprit critique, instruction, information du citoyen.

6- Se confronter avec les pratiques et le besoin de démocratie dans l'entreprise

L'entreprise capitaliste (c'est le contexte dans lequel notre réflexion s'inscrit par construction) est d'essence économique non politique. C'est un espace « hiérarchique » dans lequel le pouvoir appartient exclusivement à son ultime niveau, qu'il soit exercé directement ou par délégation.

Que le Législateur ait fait, dans l'entreprise, la parole aux salariés (économiquement le travail est un facteur de production) : représentation syndicale et comité d'entreprise, n'altère nullement la nature hiérarchique de celle-ci.

Le mot « démocratie » impliquant une égalité est alors improprement utilisé.

7- Une expérience de démocratie directe en Suisse : modes d'intervention du citoyen

Nous sommes ici au point de contact de l'idéal démocratique et de l'Etat, technostucture qui a pour vocation de garantir les droits du citoyen et l'intérêt collectif de la Cité.

La démocratie, nous le redisons, est un principe dont la mise en œuvre prend diverses formes. Elle est soit directe soit représentative. En France le choix de la forme représentative a été fait dès les premiers jours de la Révolution, l'abbé Sieyès en a été le théoricien. Les citoyens délèguent temporairement leur souveraineté à un représentant dans le but de satisfaire l'intérêt collectif qui n'est pas l'addition des intérêts particuliers de chaque individu.

L'importance du corps des citoyens, le grand nombre et la complexité des problèmes à résoudre pour le fonctionnement de la Cité moderne impliquent cette délégation.

La forme directe (referendum) est jusqu'alors une prérogative présidentielle (art. 11) réservée principalement à des actes relevant du domaine institutionnel, ou à la ratification de traités (construction européenne par exemple).

Le referendum « d'initiative populaire » pose deux séries de problèmes : 1 – les citoyens qui ont délégué la souveraineté peuvent-ils soustraire telles questions à leurs représentants (Parlement, Président de la République) ou les contraindre à en débattre ; 2 – le choix des sujets, l'opportunité du moment et la nature des propositions.

Le premier problème semble résolu par la dernière réforme de la Constitution de 1958.

Le second est plus délicat : rôle des minorités agissantes, circonstances comportant une forte charge émotionnelle, démagogie, capacité des citoyens à se saisir de matières complexes ayant des incidences vitales pour la Cité, compatibilité avec les traités internationaux, etc.

La réponse réside, me semble-t-il, dans l'amélioration de la qualité du dialogue entre citoyens et représentants.

8- Dans les pays sans démocratie, les élites sont écrasées

Dans les dictatures la souveraineté est confisquée par un groupe étroit de dirigeant. Les élites sont soit manipulées et utilisées comme caution, soit étouffées, voir anéanties. Celles qui subsistent contribueront, un jour, à l'éveil des consciences.

9- Dans le domaine de la pensée, l'émergence de tout concept nouveau suscite la mise en œuvre d'une réalisation conséquente : de pensable, un certain mode d'organisation de la société, où le gouvernement est assuré par le peuple, devient pensé, conceptualisé et dès lors tend nécessairement à s'incarner dans une organisation concrète. Dans le domaine de la pensée, un domaine en expansion continue, ce processus semble illimité.

La pensée politique n'échappe pas à ce phénomène.

La mise en œuvre du système démocratique est liée à une forme de pensée et à des conditions économiques et sociales particulières. L'Histoire continue.

10- Explorer avec l'histoire du droit la structuration juridique d'une société et l'évolution de la notion de service public

Le sujet proposé dépasse très largement les bornes de notre débat.

A noter que la théorie du Service public est (en France) très extensive et qu'elle se situe à l'articulation de l'intérêt général et à la satisfaction des besoins particuliers.

11- Le mot élite hérisse car il induit une coupure, une séparation d'avec les autres. Dès qu'elles sont désignées comme telles, à plus forte raison quand elles s'auto-désignent ainsi, les élites - qui le sont de fait - instituent cette coupure.

Cf. § 2 : L'usage s'est pris de distinguer dans la société des hommes et des femmes qui en seraient « l'élite » et placés au-dessus du commun (des super citoyens ?) où « des élites », ce qui compartimente et relativise la supériorité.

L'élite est par nature un état de fait, un rayonnement « naturel ». Les élites qui s'auto-désignent usurpent une apparence. Les citoyens doivent exercer leur esprit critique à l'égard de ceux qui prétendent les guider.

12- Etymologie : du latin « eligere », choisir, élire, trier

- 1^{ère} apparition du mot en français chez Chrétien de Troyes en 1176 ;
- à la fin du XIV^{ème} siècle usage du participe passé d'élire désignant ce qu'il y a de meilleur dans une société ;
- XX^{ème} siècle : le mot désigne les personnes occupant le premier rang dans tous les domaines.

C'est une forme de laïcisation. Passage du « meilleur » à connotation morale (et chrétienne) au « premier » par la réussite sociale mesurée en termes de rang, de notoriété, d'argent.

13- Elire, choisir, désigner les meilleurs : recréer une aristocratie ? Besoin de distinction (cf. Bourdieu)

Démocratie et aristocratie (pouvoir d'un petit nombre) sont antinomiques. Au sein du système démocratique les citoyens sont égaux en droit mais aussi en dignité. Accepter la reconstitution d'une aristocratie politique serait contraire au principe et un danger pour les citoyens et l'intérêt général.

En revanche, les sociétés ont besoin de signes de reconnaissance et de distinctions personnelles : décorations, honneurs. Ces signes ne sont pas de vains hochets, ils donnent la valeur en exemple, ils sont un encouragement au dévouement individuel à l'intérêt collectif.

Peuvent être l'illustration de cette reconnaissance : la Légion d'Honneur avec sa hiérarchie, l'admission au sein des académies, les funérailles nationales, l'admission au Panthéon, les commémorations, etc.

14- Antinomique avec la volonté d'égalité dans une démocratie

C'est la volonté de puissance d'un seul.

15- Fondement de l'inégalité des élites dans une démocratie ?

Dans le système démocratique - fondé sur le principe de l'égalité des citoyens – il n'y pas de place institutionnelle pour un corps de citoyens ayant des prérogatives (privilèges) particulières.

La constitution (coutumière) de la France l'Ancien régime distinguait trois ordres de sujets. La Révolution, dès 1789, a fait émerger le corps des citoyens libres et égaux.

L'appartenance à l'élite est une situation de fait, subjective et éphémère.

Les privilèges (de situation) des élites ne peuvent pas avoir de fondement démocratique.

16- Si égalité postulée, affirmée : désignation des meilleurs par tirage au sort ?

Le principe d'égalité des citoyens est au fondement de la démocratie. Tous les citoyens, à égalité de droits, peuvent participer à la formation de la volonté collective exprimée sous forme de normes abstraites et générales.

La mise en œuvre de ces normes exige des compétences qui ne sont pas naturellement distribuées à tous les hommes de façon égale. Le hasard ne peut pas en être l'arbitre, ce qui exclu le tirage au sort.

Les démocraties sont par nature pluralistes. Les opinions des citoyens sont diverses et relèvent d'idéologies parfois antagonistes. L'élection est le moyen d'exprimer ces différences légitimes.

17- Critères de désignation des meilleurs ? En tant que personnes ?

Il n'y a pas de critère. La notion de meilleur est subjective et affaire de point de vue, d'époque.

Le « meilleur » dans une démocratie serait celui qui en respecterait et métrait en œuvre tous les mécanismes institutionnels tendant à la réalisation de l'intérêt général en respectant la liberté des citoyens.

18- Font partie de l'élite ceux qui atteignent un niveau d'excellence dans tous les domaines. Exemple des trésors vivants au Japon

Il s'agit d'une élite sociale qui ne se confond pas avec la démocratie, système politique.

19- La question posée étant celle du rôle des élites dans une démocratie, régime porteur des valeurs de liberté et d'égalité, l'excellence dans tel ou tel domaine ne qualifie pas nécessairement pour l'exercice d'un pouvoir

L'excellence dans un domaine particulier ne fonde pas une vocation à guider le corps des citoyens.

Etre écrivain, philosophe, prix Nobel d'économie ou de littérature, vedette de variété ou du sport, mannequin, acteur à succès ou capitaine d'industrie, etc. ne donne aucun droit, aucune vocation à une parole a priori supérieure à celle du commun des Citoyens.

Dans un Etat démocratique l'exercice du pouvoir est partagé, inscrit dans des procédures, soumis à des principes et des règles.

20- Décider de l'excellence

L'excellence c'est la reconnaissance d'une profession, d'un corps, d'une institution ; c'est une qualité personnelle de nature civile.

La Révolution française a aboli les corps, les états et les ordres.

La démocratie n'a pas à décider de l'excellence. Les ordres nationaux, la Légion d'Honneur, en particulier, sont les signes de la reconnaissance des services rendus à l'Etat et la Nation, pas des certificats d'excellence.

21- Pertinence de l'extension de la notion d'élite à tous domaines d'activité ?

Oui. L'excellence est souhaitable dans toutes les activités (licites).

22- Association obligée de cette notion à celles de niveau et de capacité intellectuelle ?

Oui. La volonté d'exceller exige, en tous les domaines, un effort intellectuel. L'esprit guide la main.

23- Distinguer élite individuelle et élite corps social, catégorie sociale et problème de sa reproduction (cf. Bourdieu)

Il est d'usage de considérer que l'appartenance à certains groupes sociaux possédant argent, notoriété, culture confère de facto le statut d'élite, lequel tend à se perpétuer par reproduction. C'est l'élite sociale.

L'élite de mérite, personnelle, à seule à voir avec la démocratie.

24- Distinguer élite provisoire, pour un temps, celui d'un mandat électoral par exemple, et élite à vie

L'appartenance à une élite des mérites est personnelle donc temporaire ; le temps du rayonnement individuel. Il n'y a pas (plus) d'élite héréditaire ni même viagère.

L'obtention d'un mandat électoral ne transforme pas son titulaire en un législateur ou un administrateur inspiré. L'électeur n'est qu'un homme, son vote ne fait pas des demi-dieux. D'ailleurs, n'est-il pas parfois déçu de ses choix ?

25- Passer de la perception du « provisoire » à celle du « à vie » : risquer de se prendre pour un « élu » de Dieu, du Destin

Sans commentaire.

26- Possibilité d'identifier les meilleurs « objectivement » dans les seuls domaines ou disciplines mesurables à l'aide d'instruments de mesure disponibles

Il n'y a pas de mesure objective. L'accès au statut d'élite s'acquière par le jugement des pairs et de l'opinion publique. Attention aux distorsions médiatiques, le citoyen doit être vigilant et exercer son esprit critique.

27- Pas d'élite reconnue et acceptée sans exercice d'une compétence actualisée et actualisable

L'élite des mérites repose sur la reconnaissance de la valeur qui ne peut être maintenue que par la continuité de l'effort.

28- Elitisme, mot à connotation péjorative, depuis mai 68 particulièrement, exprimant la méfiance vis-à-vis des élites.

L'élitisme qualifie une attitude qui consiste à isoler systématiquement un groupe en discriminant ses membres du plus grand nombre.

La méfiance réside dans le soupçon, qui ne manque pas d'aliment, de voir l'élite se prévaloir de droits qui constitueraient un statut supérieur et occulte.

La difficulté réside dans les buts, les moyens du choix des « élus » et de leur statut.

Cette sélection ne peut avoir d'autre but que la réalisation de l'intérêt collectif en respectant l'égalité des chances, en favorisant les capacités et les mérites. La méritocratie « républicaine » implique la modestie du comportement de ses élites.

29- Autorité et légitimité nécessaires pour désigner les meilleurs : qui en dispose ?

Cf. : 26 : L'élite s'acquière par le jugement des pairs et de l'opinion publique. Attention aux distorsions médiatiques, le citoyen doit être vigilant et exercer son esprit critique.

30- Considérer comme élites ceux-là seulement qui émettent des idées et propositions à portée universelle, comme Socrate, Jésus, Gandhi, donc très peu de personnes

Les membres de l'élite ne sont pas des prophètes.

Ce sont des hommes et des femmes qui comprennent leur temps et le monde dans lequel ils vivent, en donnent une représentation et proposent, par l'exemple ou la conviction, une application acceptable par ceux qu'elles concernent.

31- De telles personnes n'accepteraient pas de se faire désigner comme élites

Ce n'était certainement pas leur ambition.

32- Appartenance spécifique du concept de démocratie au champ politique

Le principe n'est pas spécifique au champ politique.

Il s'applique librement à toute organisation d'individus qui conviennent de le mettre en œuvre dans leurs relations, notamment au sein des associations et des syndicats.

En revanche, le contrat de travail implique un lien de subordination.

33- Déviance ou légitimité de l'extension de ce concept à d'autres domaines d'activité, comme l'entreprise ou la famille ?

Nous l'avons dit plus haut, l'entreprise capitaliste est une organisation hiérarchique où le pouvoir appartient au sommet. La délibération peut être collective, mais la décision est le fait d'un seul.

S'agissant de la famille son statut, son organisation et son fonctionnement sont fixés par le Code Civil. Depuis la réforme des régimes matrimoniaux, le mari n'est plus le chef de la famille. C'est une cogestion des époux. Les enfants sont soumis à l'autorité parentale.

Le mot de démocratie et ses déclinaisons ne doivent pas être utilisés sans discernement. La banalisation d'un type de consommation ou de comportement n'a rien à voir avec une quelconque démocratisation.

34- La notion d'élite implique celles de modèle, de moralité, de valeurs

L'élite est un phare qui guide vers le progrès, agit par l'exemple. Elle doit offrir un modèle façonné par les valeurs de l'humanisme républicain.

35- Dépendance à l'égard de modèles désignés : pour s'éviter de penser ?

Au contraire, le citoyen doit être vigilant et exercer son esprit critique.

36- Ces modèles se considèrent-ils eux-mêmes comme tels ?

Toute personne qui exerce une influence doit être consciente de sa responsabilité à l'égard du groupe sur lequel elle s'exerce.

37- Nécessité du contrôle des élites en raison du risque toujours possible de dérapage

Les élites d'influence, parfois occultes, doivent être tempérées par la vigilance des gestionnaires de la Cité.

38- Intérêt des élites à l'absence de démocratie ?

Une élite républicaine est nécessairement démocratique.

Là où n'existe pas la démocratie (autocratie, dictature) les fractions proches du pouvoir ne sont pas des élites de mérite, elles sont issues de la faveur ou de la violence.

39- Le fonctionnement démocratique porte-t-il atteinte au(x) pouvoir(s) de l'élite, des élites ?

Non. Dans les systèmes politiques non démocratiques les pouvoirs politiques et, souvent, économiques, appartiennent à des groupes qui ne sont pas des élites.

40- Dénonciation des élites, notamment mensongère via internet, « tous pourris », pour inciter à l'abstention

La encore, et peut être surtout là, le citoyen doit être vigilant et exercer son esprit critique, s'informer personnellement. Il faut contrôler la crédibilité des sources.

41- Suppression des élites, fin de la démocratie ?

Le système démocratique n'est pas lié à des élites. Il dépend de conditions culturelles, économiques et sociales spécifiques.

En revanche, sa mise en œuvre exige des institutions dont les équilibres sont fragiles et le fonctionnement complexes. L'existence d'élites, fondées sur le mérite, est utile.

42 Pas de démocratie sans direction et prise de décision

La démocratie est par nature un mode de prise de décision. Tous les citoyens concourent à la volonté générale.

Cependant, le fonctionnement de l'Etat exige un grand nombre de prises de décisions techniques et complexes qui doivent être éclairés par des spécialistes : juristes, économistes, sociologues, médecins, pédagogues, etc. Le citoyen doit donc déléguer le pouvoir d'administration.

La démocratie s'exerce aussi par le contrôle comme le prévoit la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration » (article 15).

43 -L'exercice de ces fonctions nécessaires ne justifie pas la qualification d'élites, terme qui devrait être réservé aux porteurs de valeurs universelles

L'exercice des fonctions de l'Etat ne donne pas droit à l'appartenance à l'élite, mais la réserver aux seuls porteurs de valeurs universelles est trop réducteurs.

44 - Choix des gouvernants selon des impératifs catégoriques tels que pensés par Kant ?

Sans commentaire.

45- Choisir, élire, c'est faire sortir du lot.

Le choix démocratique c'est principalement celui des représentants, le scrutin électoral. C'est surtout pourvoir à une fonction. Le choix offert étant nécessairement restreint, il peut être fait par défaut (par exemple le scrutin présidentiel de 2002). Ce n'est pas un moyen de désigner une élite.

46- Risque de placer « l' élu » en position de sauveur

Cette vision messianique ne concerne que des situations d'exception : juin 1940 en est le cas de figure emblématique. Au cas particuliers, les parlementaires réunis à Vichy le 10 juillet 1940 (une élite ?) ont failli au principe démocratique.

47- Ne pas confondre « élite » et placement de la hiérarchie dans une structure

Oui. La hiérarchie technicienne est le produit de système de recrutement (qui dans l'administration doit respecter le principe d'égal accès) et de critères de capacité et de compétence. Elle ne se superpose pas à l'élite.

48- L'élection ne fait pas nécessairement de l' élu une élite

Cf. § 24 : L'obtention d'un mandat électoral ne transforme pas son titulaire en un législateur ou un administrateur inspiré. L'électeur n'est qu'un homme, son vote ne fait pas des demi-dieux. D'ailleurs, n'est-il pas parfois déçu de ses choix ?

49- Pourquoi cette question des relations entre élite et démocratie est-elle d'actualité ?

Parce que la classe politique assimilée collectivement à une élite : Parlementaires, ministres, Président, élus locaux, est, en des temps difficiles pour beaucoup, remis en cause dans sa compétence, son comportement, son sens des responsabilités, son autisme aux critiques, ses égoïsmes.

50- Y aurait-il un lien avec la disparition du patriarcat ?

La démocratie athénienne s'est construite sur les ruines du patriarcat. C'est la disparition du groupe familiale qui a permis l'émergence de l'individu, du citoyen.

L'abolition en 1789 des corps, des états et des ordres et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ont placé l'individu, désormais affranchi de toute solidarité de groupe, seul face à l'Etat. C'était la fin des tutelles.

Les politiciens ont cessé depuis longtemps d'être les « pères de la Patrie ».

51- A l'école, il est difficile d'être le meilleur, toujours suspecté d'être un fayot.

52- Il est difficile aussi de s'autoriser à être le meilleur quand on vient d'un certain milieu social.

53- Le groupe, surtout adolescent, ne tolère pas la différence.

Ces problèmes me sont inconnus.

54- Quel peut être l'impact d'élites constituées et composées des meilleurs dans tous les domaines d'activité sur le gouvernement de la cité, sur la démocratie ?

Deux risques affectent l'exacte application du principe démocratique : l'égalité dans la participation à la formation de la volonté collective et dans l'accès à fonctions publiques :

- Le premier que l'élite, du fait de son excellence, exerce une influence excessive sur le gouvernement de la Cité qui, ensuite, par l'usage tend à devenir exclusive.

- Le second que des solidarités internes se forment au sein des élites et entre les élites et que s'établissent des réseaux discrets.

55- Ne pas confondre l'organisation administrative, structure de l'état dont elle assure le fonctionnement, avec l'organisation politique qui met en place des élus représentant la souveraineté populaire

La démocratie est un système politique qui anime l'Etat qui dispose pour mettre en œuvre les décisions du souverain d'une structure administrative hiérarchisés et disciplinée qui n'est pas de nature démocratique.

En revanche, les institutions de l'Etat sont de nature démocratique. Elles sont issues de l'élection des citoyens soit directement : législatif (députés, sénateurs), exécutif (Président), soit indirectement (ministres, membres du Conseil constitutionnel), autorité judiciaire.

56- Besoin du citoyen d'être éclairé et formé

57- Besoin de l'esprit critique exercé par le citoyen

Ces deux propositions sont liées. Le citoyen pour participer à l'expression de la volonté générale à besoin d'une culture du doute, il doit avoir été formé (à l'école ?) à l'exercice de l'esprit critique, à ne pas se laisser convaincre par des arguments d'autorité ou idéologiques. Il doit s'informer, pas seulement par les médias, aller aux sources : textes législatifs ou réglementaires, rapports, débats...

Condorcet, déjà en 1792, faisait des plans pour la formation du citoyen (Mémoires sur l'instruction publique).

58- Besoin de la conscience de sa responsabilité chez l' élu et besoin de sa modestie dans sa mission d'information destinée à éclairer le jugement du citoyen

Le citoyen, dans le régime représentatif, délègue sa souveraineté à l' élu. Même si le mandat n'est pas impératif l' élu à une responsabilité dans l'exercice de son mandat. Il serait heureux qu'il éclaire loyalement le citoyen sur son action.

En revanche, il serait sain que les citoyens ne voient dans l'élu qu'un intermédiaire influents pour obtenir droits et avantages.

59- Possibilité d'une démocratie participative, non limitée au seul temps de l'élection, mais s'inscrivant dans la continuité d'un processus d'intervention du citoyen

La nature du mandat des parlementaires et du Président de la République est représentative (Cf. § 7). Le mandat impératif a été écarté dès les débuts de l'Assemblée constituante (juin 1789) sans être remis en cause depuis.

Le représentant n'est tenu par aucun engagement, l'élection n'est pas un contrat c'est une délégation de pouvoir. Le citoyen ne peut pas intervenir institutionnellement en cours de mandat.

Le citoyen n'est pas dépourvu du moyen de se faire entendre lors des élections intermédiaires (scrutins municipaux, cantonaux, régionaux, européens), usage de la liberté d'opinion : sondages (quasi quotidiens avec le développement d'Internet), pétition, de la liberté d'expression : courrier (franchise postale avec l'Élysée), lettre ouverte, presse, droit de manifestation, etc.

Les citoyens ne peuvent pas contraindre leurs représentants mais l'histoire récente ne manque pas d'exemple de projets abandonnés sous la pression de l'opinion publique : loi Savary, CPE, Taxe carbone parmi les plus emblématiques.

La mise en application de la nouvelle rédaction de l'article 11 de la Constitution offrira une possibilité d'intervention des citoyens sur un sujet particulier.

60 Le système de contrôle du fonctionnement démocratique doit tenir compte des différences individuelles de comportements et d'état d'esprit

Le principe est que « La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration ». Les institutions prévoient des organes de contrôle : Conseil constitutionnel, Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de justice de la République, commissions parlementaires.

Mais la culture du contrôle ne triomphe que lentement de la conception, née dès la rédaction de la Constitution de 1791, que l'élu n'a de compte à rendre qu'au suffrage universel.

Le citoyen doit rester vigilant et exercer son esprit critique.

61- Se méfier des mots-valises où chacun projette son imaginaire et ses valeurs et veiller à ce qu'un travail préalable de définition, assurant une compréhension commune du ou des sens d'un mot, permette une réflexion réellement partagée et rende possible la tenue d'un débat contradictoire

Il faut se méfier du sens des mots qui ne recouvrent pas toujours les mêmes réalités. Pour les constituants de 1791 la séparation des pouvoirs se conjugait avec subordination de l'exécutif au législatif ; pour les constituants de 1795 il s'agissait d'un cloisonnement hermétique.

La démocratie est un système politique qui institutionnellement peut prendre plusieurs formes : Parlementaire (Grande-Bretagne, en France, récemment, sous les IIIème et IVème républiques), Présidentielle (Etats-Unis d'Amérique), mixte ou parlementarisme rationalisé (Vème République) avec une déclinaison de multiples variantes.

La qualité des institutions dépend, dans une large mesure, de la pratique politique.

62- Au besoin d'égalité s'oppose celui d'une différenciation animée par la recherche constante d'un toujours plus, positif en tant que vecteur d'une stimulation créative et d'une volonté de performance, négatif en tant qu'incitation irréfléchie à un développement incontrôlé.

Sans commentaire.

63- Défi de **respecter les différences dans le souci d'une égalité** qui ne soit pas seulement juridique ni purement formelle : égalité des droits ?, égalité des situations ?, égalité des chances ?

Les droits des citoyens sont garantis juridiquement par la Constitution de l'Etat, la Déclaration des droits de l'Homme, des lois et règlements sous le contrôle du Conseil constitutionnel. Ces droits ne sont pas formels ils ont une réalité concrète :

Égalité des droits politiques : libertés d'opinion, d'expression, droit de participer à des scrutins libres et d'être candidat aux fonctions publiques sont le fondement de la démocratie. Ces droits et libertés ont une réalité, chacun peut le constater. Mais ils ont des limites dont il est loisible de discuter.

Égalité des situations devant la loi de tous les citoyens sans distinction de sexe, d'origine, de race ou de religion. Tous ont accès aux fonctions et aux emplois publics sous réserve des capacités, des compétences et des mérites. Certains dressent un constat d'imperfection à laquelle l'opinion publique, les mentalités en perpétuelle construction ont à voir.

Égalité des chances : sous-entend que certains citoyens auraient à souffrir d'un handicap économique, social et culturel. C'est une réalité. Néanmoins la République s'attache depuis longtemps à en réduire les effets par l'école (Condorcet déjà), les systèmes sociaux, les politiques culturelles.

La démocratie est un idéal, l'égalité est un combat toujours recommencé.

64- Le terme d'élite fait problème dès qu'il se nourrit d'auto proclamation

Cf. § 11 : L'élite est par nature un état de fait, un rayonnement « naturel ». Les élites qui s'auto-désignent usurpent une apparence. Les citoyens doivent exercer leur esprit critique à l'égard de ceux qui prétendent les guider.

65- Les élites, réalité de fait, sont indispensables au fonctionnement de toute organisation qui a besoin de leurs compétences et de leur conscience de leurs responsabilités

Oui. En outre, elles doivent se projeter au-delà de leur champ d'action dans une vision globale et élargie.

66- Les élites sont mal supportées lorsque *la perception de privilèges excessifs ou indus* l'emporte sur celle de leur valeur ajoutée et/ou *lorsque*, consciemment ou non, *elles communiquent un sentiment de mépris et d'exclusion*

Oui. C'est une cause du malaise décrit au § 49.

67- Le désinvestissement de formes d'organisation institutionnelles telles que **partis ou syndicats** fragilise les équilibres constitutifs d'une démocratie et n'est pas compensé par l'investissement dans des **pratiques associatives** qui peuvent impacter la qualité de vie des citoyens mais qui n'ayant pas vocation à représentation ne sont pas en position d'influer significativement le pouvoir et le processus de décision du politique.

Seuls les partis relèvent, par nature, de la sphère politique.

68- Conditions d'apparition d'une élite : quand et comment ?

Dans tout groupe humain des individualités se détachent et tendent à prendre l'ascendant. Les individus ne sont pas interchangeables, chacun a des aptitudes particulières qui s'épanouissent selon qu'elles sont plus utiles à la société.

A toutes les époques des élites sociales ont existé, des élites de mérite ont été reconnues. La démocratie qui organise une société ouverte favorise leur développement.

69- Conditions d'accession à l'élite : qui, quand, comment ?

Les élites sociales favorisent la reproduction au sein des groupes, alors que l'accès à l'élite de mérite est individuel.

70- Technologie et démocratie : incompatibilité (cf. Galbraith)?

Non. Mais pose le problème du contrôle de l'usage des moyens créés par le développement technologique.

71- Les technocrates constituent-ils une élite ?

Les technocrates, c'est-à-dire ceux qui occupent les postes de conceptions et de décisions de l'Etat et de ses organes, et des grandes entreprises, ne sont que le produit de processus de formations intellectuelles et techniques, de systèmes de recrutement et de gestion d'opportunités. Ils ne constituent pas en corps une élite. Seuls quelques uns par leur capacité à comprendre le monde et leur société, la qualité de leurs projets se hissent au statut d'élite.

72- Distinguer peuple et souveraineté populaire

Le peuple c'est la réunion des citoyens.

La souveraineté populaire c'est l'expression de l'intérêt collectif du peuple.

** La déclaration de l'Assemblée nationale le 17 juin 1789 proclame que (la souveraineté) c'est la « volonté générale de la nation » ;*

** L'art. 3. De la Constitution de 1958 dispose : « La souveraineté nationale appartient au peuple »*

73- Si certaines élites font obstacle au progrès démocratique, comment les citoyens peuvent-ils contribuer à l'amélioration du fonctionnement de notre démocratie ?

Les élites n'ont aucune place institutionnelle dans la Cité. Le champ politique est le lieu de la confrontation et la démocratie, égalité des citoyens et liberté d'expression, en donne les moyens.

Quelques pistes pour continuer...

*Poursuivre le travail de clarification de la notion d'élite. Un consensus des participants semble s'établir autour de la distinction individu/groupe : d'une part **individus reconnus**, selon des critères explicites et partagés par le plus grand nombre sinon par tous, comme les meilleurs dans leur activité et d'autre part **corps social exerçant une influence ou un pouvoir au titre d'une compétence reconnue** et exigible pour le bon fonctionnement de l'état. Une forte attente d'exemplarité semble s'adresser aux uns comme aux autres.*

*Examiner la nature de l'influence exercée par « les meilleurs dans leur activité » sur la société et interroger l'intérêt et la possibilité d'une représentation institutionnalisée. **Pousser la réflexion sur la nature et les modalités du contrôle à exercer par les citoyens sur les représentants qu'ils ont élus.***

Approfondir la question des équilibres en gestation : attentes mais aussi désinvestissements vis-à-vis de modes de gouvernance démocratiques dans toutes les formes d'organisation sociale, et en conséquence repérer d'éventuelles élites émergentes.

(E2) A quoi vous fait penser spontanément le mot « Elitisme » ? un micro trottoir

Négatif – connotation

Nécessaire et inévitable

Niveau d'éducation

Populisme

Triple simplification : opposition avec élites

politique corrompue par les politiques

liens sociaux

Satisfaire aux besoins de tous

Anti -intellectualisme

Elites par la réussite financière

Castes

Produire

Promotion des élites

Action d'exclusion

Effort de dépassement

Orientation des désirs

Eviction des autres

Violence faite

Individualisme forcené

Rejet

Pouvoir politique de l'élite

Groupe de personnes qui représente par ses connaissances, ses capacités, l'ensemble du peuple

S'oppose à populisme – négatif

Au-dessus de ... !! ?

Peuple aléatoire

Régime de la volonté générale (Démocratie)

Confiance commune ?

L'élitisme : pour soi ou à partager ?

Notions d'injustice, alors que le manque de participation à la vie « commune » est criant, très décevant

Notions de PARTICIPATION de la population extrêmement évidente

Les élites ont à encourager la participation, responsabiliser les citoyens

Gauche, rejet, brutalité, injustice, inégalité

Recherche d'ascension, transcendance, grandes écoles, classement justifié

Péjoratif bah ! Pouah ! Les crâneurs qu'est-ce qu'ils se croient

Laudatif : la crème de la société – les meilleurs – dignes de gouverner

Réac – hélas ! À force de combattre l'élitisme, il n'y a plus d'élite

En fait revenons à Jules Ferry **élitisme ... pour tous**, à Vilar, le meilleur du théâtre (le plus difficile, le plus exigeant **pour tous**)

C'est aussi encore, malgré tout mon opinion dans le domaine culturel, l'élitisme : la difficulté, l'exigence rendue accessible au plus grand nombre par l'éducation

mais actuellement plus personne ne s'accorde sur rien et surtout pas dans le domaine culturel : à quelle culture faut-il aspirer (si on aspire encore à la culture) N'y-a-t-il pas autant de cultures que d'individus (qui se vaudraient toutes) ?

(E3) Extraits de presse

Anti-Lumières de tous les pays...

Le respect des identités et de leurs cultures, la défiance envers les idéologies du progrès, la critique du rationalisme et de sa prétention à l'universel : autant de caractéristiques d'une sensibilité politique contemporaine qu'on peine parfois à situer sur l'échiquier politique. Ce courant a pris naissance au XVIII^e siècle, pour s'opposer à la conception de l'individu autonome, acteur de ses choix, qui est le principe même de la démocratie.

PAR ZEEV STERNHELL *

LA GUERRE menée contre les valeurs des Lumières se poursuit avec autant de détermination qu'au cours des deux siècles précédents, car les grandes questions affrontées par les philosophes du XVIII^e siècle demeurent centrales : une société représente-t-elle un corps, un organisme vivant, ou seulement un ensemble de citoyens ? En quoi réside l'identité nationale ? Une communauté nationale se définit-elle en termes politiques et juridiques ou bien en fonction d'une histoire et d'une culture ? Et quel est alors le poids de la religion dans la culture ? Qu'est-ce qui a le plus d'importance dans la vie des hommes : ce qui leur est commun à tous ou ce qui les sépare ? Par ailleurs, le monde tel qu'il existe est-il le seul envisageable ? Un changement de l'ordre social en place constitue-t-il un objectif légitime ou l'assurance d'un désastre ?

Les réponses à ces questions clés mettent évidemment en jeu une conception de l'homme. Pour la pensée politique représentée par le puissant et tenace courant anti-Lumières, l'individu n'a de sens que dans et par la communauté, il n'existe que dans le particulier concret et non dans l'universel abstrait. Il faut donc privilégier ce qui distingue, divise, sépare les hommes : ce qui fait leur identité, irréductible à la seule raison, et bien plus vigoureuse.

Cette question « identitaire », de nouveau

Cette vision politique et juridique de la nation ne survivra pas aux premières années de la Révolution française. Elle sera balayée par la conception de Johann Gottfried von Herder, l'ennemi de Rousseau et de Voltaire, critique de Kant et fondateur du nationalisme idéologique : selon ce grand penseur allemand, la nation est un phénomène naturel, un organisme vivant doté d'une âme et d'un génie propres, qui s'expriment dans la langue. Comme les feuilles et les branches n'ont d'existence que par l'arbre, les hommes n'existent que par la nation. Cette unité homogène, quasi tribale, possède une personnalité et un caractère, et elle représente ce que l'histoire peut créer de plus noble.

Le nationalisme, qui allait traverser les XIX^e et XX^e siècles comme un cyclone, est toujours bien vivant. On prétend souvent qu'il est né de la Révolution française même. C'est tout le contraire : la révolution ne fut possible que parce que la nation était déjà une réalité, et le transfert de souveraineté pouvait se faire d'une manière naturelle. Mais Diderot et d'Alembert voulurent donner à cette réalité un sens politique et juridique, en l'infléchant dans le sens d'une collectivité d'individus : il ne fallait pas permettre que l'histoire et la culture rendent l'homme prisonnier d'un quelconque déterminisme. Pour eux comme

l'isolement. Il faut sans doute rappeler brièvement ici l'engouement postmoderniste pour le multiculturalisme et le différencialisme culturel, qui a joué un rôle majeur dans l'affaiblissement des valeurs universelles. Claude Lévi-Strauss, son grand prophète, était conscient de la vocation antihumaniste et antiversaliste du différencialisme culturel, qui revendique pour chaque culture une originalité incommunicable et inimitable. En effet, explique-t-il, en dépit « des fins morales élevées qu'elle s'assigne, la lutte contre toutes les formes de discrimination participe de ce même mouvement qui entraîne l'humanité vers une civilisation mondiale, destructrice de ces vieux particularismes auxquels revient l'honneur d'avoir créé les valeurs esthétiques et spirituelles qui

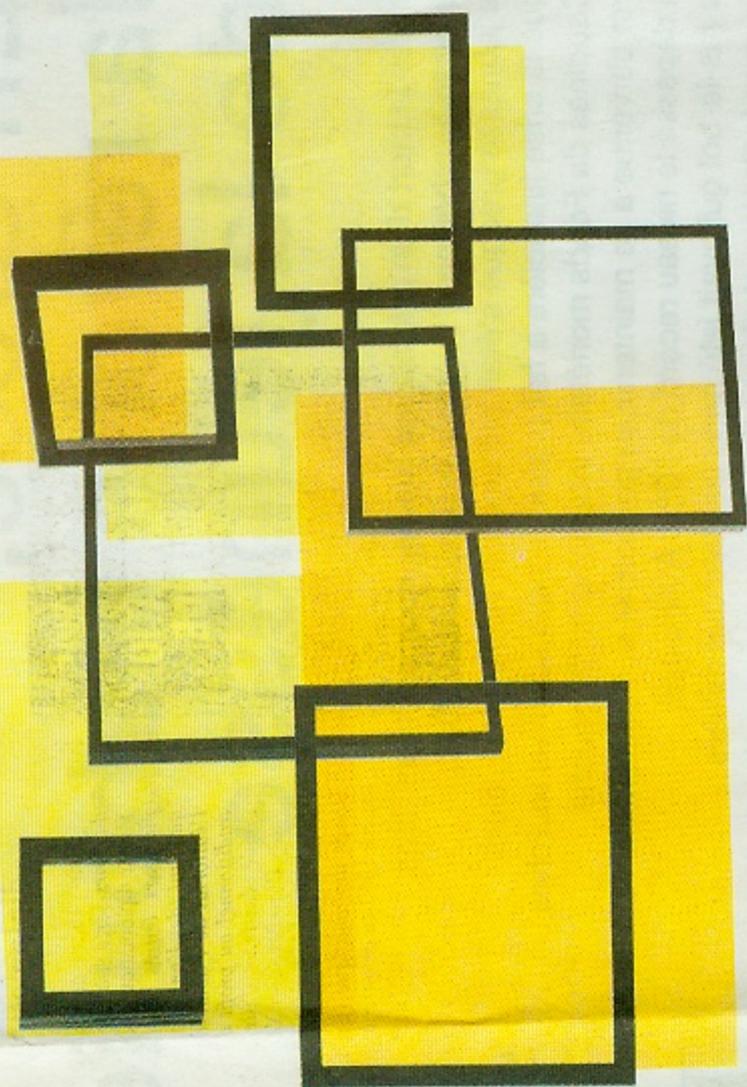
donnent son prix à la vie ». Sous peine de décadence culturelle et spirituelle, l'humanité « devra réapprendre que toute création véritable implique une certaine surdité à l'appel d'autres valeurs, pouvant aller jusqu'à leur refus sinon même à leur négation. (...) Pleinement réussie, la communication intégrale avec l'autre condamne, à plus ou moins brève échéance, l'originalité de sa et de sa création (3) ».

Les penseurs des anti-Lumières, depuis Herder jusqu'aux postmodernistes et intégristes de toute espèce, n'ont jamais dit autre chose. Il va de soi que ce refus de l'universalisme et de l'humanisme est en accord avec toutes les variétés du communautarisme et du néoconservatisme, notamment dans leur version américaine.

françaises des droits de l'homme sont ancrées dans les mêmes principes. Mais c'est qu'il fallait établir une distance infranchissable entre l'Angleterre et l'Amérique, où de simples changements de régime auraient permis la restauration des antiques libertés anglaises, et la France, où une révolution tournée contre Dieu et la civilisation aurait effacé six siècles d'histoire. Cette interprétation, parvenue à son sommet dans la foulée de la guerre froide, nourrit encore l'idée de l'exceptionnalité française : seule la France aurait engendré une révolution en dehors de la voie royale anglo-américaine, pour conduire non pas à la démocratie libérale et au capitalisme, mais à la démocratie tout court, celle que Renan déjà appelait « cette basse démocratie terroriste (5) ».

STUDIO SARAH CHARLESWORTH

SARAH CHARLESWORTH. - « Camera with Yellow » (Appareil photo avec du jaune), détail, 2009



rendent l'homme prisonnier d'un quelconque déterminisme. Pour eux comme pour Kant, les Lumières étaient un processus par lequel l'individu accédait à la maturité, et sa libération des entraves de l'histoire constituait l'essence des Lumières et la naissance de la modernité.

Depuis lors et jusqu'à nos jours, dans la pensée des Lumières, le bien de l'individu constitue l'objectif final de toute action politique et sociale. En revanche, pour les anti-Lumières des XIX^e et XX^e siècles, la communauté a préséance sur l'individu, défini avant tout comme héritier du passé : nos ancêtres parlent en nous, nous sommes ce qu'ils ont fait de nous. Si Nicolas Sarkozy, l'homme politique, Alain Finkielkraut, l'intellectuel, les islamistes, les nationalistes religieux juifs en Israël, les néoconservateurs et leurs alliés évangélistes aux États-Unis mènent, en dépit des apparences, le même combat, c'est que tous affirment, avec Herder, que chaque personne, chaque communauté historique a sa propre « culture », spécifique et inimitable, et que c'est là ce qu'il importe de privilégier.

Postmodernisme et intégrismes

SIL LA NATION est une communauté historique et culturelle, la qualité de Français « historique » devient alors une valeur absolue, tandis que celle de citoyen français n'est qu'une valeur relative, puisqu'elle désigne une simple catégorie juridique, artificiellement créée. On peut donc envisager, soixante-cinq ans après les lois raciales de Vichy, de retirer la nationalité française à des « étrangers » naturalisés... Comme l'aurait dit George Orwell, grâce à cette conception, certains citoyens peuvent du jour au lendemain découvrir qu'ils sont moins égaux que d'autres. Alain Finkielkraut se considère comme le dépositaire d'un héritage historique et culturel remontant au sacre de Reims (2) ; néanmoins, un bon maurrassien le définirait

* Historien, professeur émérite à l'Université hébraïque de Jérusalem, auteur de l'ouvrage *Les Anté-Lumières. Une tradition du XVIII^e siècle à la guerre froide*, Gallimard, coll. « Folio Histoire », Paris, 2010.

Et Dieu résoudra la question sociale

Pour Daniel Bell, le plus important théoricien néoconservateur contemporain, dire que « Dieu est mort » revient à dire que la société est morte ». Or, la culture « moderniste », celle des Lumières, qui a eu le malheur de « déplacer le centre de l'autorité du sacré vers le profane », est incapable d'offrir « un ensemble transcendantal de valeurs ultimes, ou même de satisfactions dans la vie quotidienne ». Rien ne remplace la religion comme conscience de la société : si le « nouveau capitalisme », dépourvu d'éthique morale ou transcendantale, et la contre-culture hédoniste, où se perdent les valeurs américaines, ont pu apparaître, c'est en raison de l'affaiblissement de l'éthique protestante (4).

L'idéologue politique de ce mouvement, Irving Kristol, mort en septembre 2009, prend quant à lui des accents dignes d'un manifeste islamiste ou nationaliste religieux israélien pour rappeler que, sans dimension religieuse, le conservatisme n'a pas de consistance, et que la laïcité est l'ennemi : car il ne suffit pas de dire que ce monde est le meilleur possible, ni que les maux qui y perdurent sont nécessaires, il reste à savoir quelle conduite adopter face à ces maux. Dans l'esprit de Kristol, c'est précisément là la gloire du néoconservatisme : avoir réussi à convaincre la grande majorité des Américains que les frustrations économiques et autres questions sociales sont en vérité des questions morales, dont la religion a la clé.

On comprend pourquoi les néoconservateurs se sont associés facilement avec les conservateurs religieux et ont su créer ensemble le conservatisme populiste... La droite américaine, la droite nationaliste religieuse et annexionniste en Israël, les islamistes partout dans le monde, participent ainsi d'un courant commun postulant une modernité différente : celle qui considère la nation comme le type idéal d'une communauté soudée, tournée vers Dieu, forte d'une existence objective, et

dont les ressorts sont indépendants de la volonté individuelle et de la raison – car les hommes ont besoin du sacré, et besoin d'obéir.

Ce qui évidemment suppose une vision de l'avenir en totale opposition avec celle des Lumières : toute refondation ne peut qu'être un péché cardinal et porte en elle-même sa propre perte. Les néoconservateurs, y compris les français, regardent donc toujours la Révolution française comme un phénomène diabolique, qu'ils opposent à la glorieuse révolution anglaise de 1688-1689 et à la naissance des États-Unis. Pourtant, les trois révolutions furent des événements fondateurs qui mirent en place des régimes sans précédent, et la Déclaration d'indépendance américaine et les Déclarations

Malgré l'expérience désastreuse du XIX^e siècle, l'affrontement entre les deux traditions politiques se poursuit. La défense de l'universalisme et du rationalisme reste aujourd'hui une tâche urgente et complexe, à la mesure de ses enjeux : maintenir ce qui fonde une nation composée de citoyens autonomes.

(1) *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Société typographique, Lausanne, 1781, vol. 44, p. 221.

(2) Voir son échange avec Alain Badiou dans *Le Nouvel Observateur*, Paris, 17 décembre 2009.

(3) Claude Lévi-Strauss, *Le Regard éloigné*, Plon, Paris, 1971, p. 47. On consultera aussi « Race and History » dans un ouvrage collectif édité par l'Unesco en 1956, *The Race Question in Modern Science*, p. 125-132.

(4) Daniel Bell, *The Cultural Contradictions of Capitalism*, Basic Books, New York, 1978, p. XXVII, 155-158, XXIV, 69-79.

(5) Ernest Renan, *La Réforme intellectuelle et morale, dans Œuvres complètes*, Calmann-Lévy, Paris, 1929, p. 133.

ÉCRIVAINS

Les Éditions Thélès

recherchent de nouveaux Auteurs

Envoyez vos manuscrits aux

Éditions Thélès

Service manuscrit (MD)

11, rue Martel - 75010 Paris

Renseignements : 01 40 20 09 10

www.theles.fr

(Contrat participatif)

www.theles.fr

Diffusion - Écriture - Réécriture

A lire sur le site de



- **L'éditorial d'IGNACIO RAMONET**
- **La chronique du mois de BERNARD CASSEN**
- **Les commentaires d'IMMANUEL WALLERSTEIN**
- **Les carnets de FRANÇOIS HOUTART**
- **Les contributions de JACQUES SAPIR**
- **Les analyses de SAMI NAIR**

Et de nombreux articles et dossiers sur l'altermondialisme, l'Amérique latine, l'Union européenne, la justice climatique, les résistances dans le monde, etc.

WWW.MEDELU.ORG

(E4) Commentaires d'Alain Fauqueur sur un échange Marcel Gauchet / Philippe Meirieu

Dans « *Malaise dans la civilisation* » parfois traduit par « *Malaise dans la culture* », la culture est édifée sur du renoncement pulsionnel, corollaire de la vie en commun pour Freud.

Une illustration a été donnée, le 13 juillet, par l'échange entre Marcel Gauchet, philosophe et historien et Philippe Meirieu, pédagogue et essayiste au Théâtre des Idées. Cela se passait aux rencontres intellectuelles du Festival d'Avignon sur « *une nouvelle politique de l'éducation* », dont *Le Monde* du 3 septembre a rendu compte.

Parmi les difficultés importantes de l'éducation, il y a celles venues de la famille : les enfants, maintenant, sont désirés. « *Jadis, la famille faisait des enfants, aujourd'hui, ce sont les enfants qui font la famille* ». Dès lors, on ne peut rien refuser aux enfants (*enfant-roi*), la pulsion d'achat devient matrice du comportement humain. L'école est considérée comme un service sur un marché où l'on recherche le meilleur rapport qualité/prix. Dans la frénésie de l'immédiateté, du savoir immédiat, les enfants de la modernité veulent tout savoir sans apprendre. La salle de classe se compare à une « cocotte-minute ». Enseigner exige une « pédagogie de garçon de café » où il s'agit de répéter, à chacun, une consigne collective. Dans ces rapports affectifs visant l'épanouissement, l'enseignant est réduit à son charisme, sans filet et sans mandat institutionnel clair, alors qu'on attend de l'école non seulement qu'elle instruisse, mais aussi qu'elle éduque. « Les enseignants sont là au nom d'une collectivité qui ne reconnaît pas le rôle qu'ils exercent ».

La crise de l'autorité vient aussi de ce que le règne de l'autoritarisme est terminé tel qu'il était véhiculé par la *religion* (mystères de la foi, rôle du clergé comme réponse) et l'*armée* (chercher à comprendre, c'est déjà désobéir). Le lycée napoléonien était à mi-chemin « entre caserne et couvent » alliant l'ordre et la méditation. La promesse scolaire est éventée « *travaille et tu réussiras* » ne fait plus recette.

Paradoxe, alors que nous vivons dans une société qui se prévaut d'être une « *société de connaissances* » les enfants répercutent le mouvement de déculturation, de désintellectualisation où nous n'avons pas besoin de la culture pour exister : vivre pour nous-même, ne pas chercher à comprendre ce qui nous environne. On réagit, on gère, on s'adapte, aucune maîtrise du monde n'est possible, il ne sert à rien de savoir.

Loin du « *renoncement pulsionnel* » de Freud, le travail pédagogique relève, pour sa part, du jeu entre contraintes et ressources, pour transformer plus précisément les contraintes de la langue en ressources pour la pensée. *Apprendre* c'est accéder aux ressources du langage en entrant dans l'univers de signes graphiques par la lecture et l'écriture. Dès lors « il faut susciter les postures mentales du travail intellectuel », reconquérir le plaisir de l'accès à l'œuvre, de l'accès à la pensée. Pour cela, Ph

Meirieu compte sur la *médiation de l'œuvre*, que celle-ci soit artistique, scientifique ou technologique. C'est par là que la pensée se structure et découvre une jouissance qui n'est pas de domination mais de partage. L'accès à l'œuvre, en effet, diffère l'instrumentalisation de la connaissance et entre dans l'aventure intellectuelle avec la jouissance d'apprendre et la satisfaction fabuleuse d'une recherche exigeante.

Ph Meirieu met toutefois en garde contre les référentiels qui perdent de vue la formation à la capacité de penser, atomisent la notion de culture, et laissent croire que les compétences graphiques, scripturales, orthographiques, et grammaticales suffiraient pour entrer dans une culture lettrée. Aucun savoir ne se résume à la somme des compétences nécessaires pour le maîtriser. La critique s'adresse aux « livrets de compétences » des collèges, aux enquêtes PISA de l'OCDE et, plus généralement, aux préférences, en France, pour l'encyclopédisme classique (exposé des *savoirs en vérité*) et pour les référentiels de compétences béhavioristes. Pour lui, l'école a une vocation culturelle qui dépasse la somme des compétences techniques qu'elle permet d'acquérir.

« Culture et démocratie », le 5 septembre 2011

Alain Fauqueur

(F) Document de synthèse établi par Jean-Bernard Bachet

LA DEMOCRATIE ET LES ELITES

La démocratie, le gouvernement du peuple, est pour l'homme moderne simultanément un mythe, celui de l'antique Cité Athénienne, et une réalité triviale, celle du spectacle des luttes politiques partisans.

A l'aurore de la démocratie athénienne c'est la justice des hommes qui lance ses premiers rayons. La vengeance des groupes familiaux – exercée par les chefs de clans – cède le pas à une sanction prononcée par un organe (assemblée, tribunal) qui absorbe ces cellules sociales et les surplombe en rendant une décision s'imposant à tous. Ce « jugement » compense la lésion « individuelle » (subie par le clan) et affirme la prééminence de l'intérêt collectif (la réduction des tensions claniques, la paix sociale) assumé par la Cité qui fixe la norme applicable et en impose le respect à ses membres, les citoyens. Une société d'hommes égaux fondée sur le droit est désormais possible.

C'est alors que peut se construire la démocratie sur le pacte engageant le citoyen – en tant qu'individu entendu comme une personne autonome – et la Cité – représentant les citoyens en corps - qui garantit l'égalité devant la norme, une égalité juridique.

Vingt-cinq siècles plus tard, actes fondateurs de la France moderne, l'abolition des corps, des états et des ordres et la proclamation de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, en août 1789, ont placé l'homme, désormais affranchi de toute solidarité de groupe, au sein d'une société de citoyens libres et égaux en droit.

Ces hommes, en qui réside la souveraineté, pourront alors jeter les fondements de la démocratie française.

- o O o -

Actualité du problème

L'histoire de la longue et lente émergence de la démocratie athénienne est en partie celle de la lutte du plus grand nombre contre l'aristocratie, cette partie du corps social issue des anciennes structures archaïques et de la grande propriété foncière ou du commerce maritime. Son apogée, l'époque péricléenne au Vème siècle avant notre ère, est le moment où le tirage au sort est la pièce essentielle de la démocratie, l'élection étant réservée à un petit nombre de fonctions spécialisées.

Ce choix est révélateur autant de la défiance envers la brigade que de la volonté de permettre un égal accès de tous les citoyens aux fonctions publiques, pour une année seulement.

Or, la défiance envers les élites trouve de nos jours une nouvelle actualité.

Il en est ainsi des « élites » en général, mal supportées lorsque la perception de leur privilèges, ressentis comme excessifs ou indus, l'emporte sur celle de la valeur de leur compétence et que, consciemment ou non, leur comportement fait prospérer un sentiment de mépris et d'exclusion.

Mais, c'est plus particulièrement le cas de la « classe politique » : parlementaires, ministres, Président, élus locaux, qui, assimilée collectivement à une élite, est, en des temps difficiles pour beaucoup, remis en cause dans sa compétence, son comportement, son sens des responsabilités, sa surdité aux critiques, ses égoïsmes.

La classe politique n'est pas assez attentive à cette dénonciation. Le clivage, perçu par les citoyens entre le mode de vie des acteurs de la vie politique (honneurs, luxe, logements et voitures de fonctions, cumul d'indemnités, missions prétextes, côtoiement du monde médiatique et des affaires, proximité avec le monde de l'argent, etc.), s'accroît avec l'érosion du niveau de vie de la majeure partie de la population sous l'effet de la globalisation de l'économie et de la crise financière, spéculative ressentie comme spoliatrice, alors que l'incapacité des « politiques », par aveuglement, manque de courage ou démagogie, à tirer les conséquences de la mondialisation remet en cause leur statut fondé sur une compétence qui n'est plus reconnue.

En outre, le fonctionnement de la démocratie française comporte des pratiques contestables. La plus emblématique : le cumul des mandats, pratique antidémocratique par nature, est le premier des abus. Non moins insidieuse l'emprise excessive des partis politiques sur la vie publique qui, engendre un accaparement de l'espace politique par une « élite » partisane, affaiblissent la démocratie qui est l'affaire de tous les citoyens. Une réforme en profondeur du mode de choix des élus est nécessaire : le scrutin de liste est une négation de la liberté de choix de l'électeur. La candidature individuelle permet seule le rapport personnel avec le citoyen.

Certes, si la dernière réforme constitutionnelle a apporté une amélioration en réduisant à deux le nombre de mandats consécutifs pour le Président de la République, il serait bénéfique au débat démocratique d'ouvrir l'espace public à un plus grand nombre de personnalités et de sensibilités en étendant cette règle à tous les mandats publics nationaux et locaux.

Au plus proche du citoyen, la gestion municipale, comparée à l'exemple de la ville de Concorde en Nouvelle Angleterre, apparaît, dans le cadre d'une petite ville, comme une confiscation des aspirations démocratiques. L'élection du maire par les citoyens rétablirait un rapport direct avec des citoyens qui aspirent fortement à participer aux décisions.

En dépit d'un cadre démocratique (suffrage universel, alternance politique) le système est altéré dans certaines de ses composantes essentielles, par exemple les principes de légalité et d'égal accès à la Justice qui sont les bases de la protection contre l'arbitraire. Or, l'actualité

quotidienne montre que l'indépendance de l'Autorité judiciaire, toujours fragile, rencontre des obstacles et des limites.

Mais on doit prendre garde au fait que la dénonciation des élites peut être aussi mensongère et relever de la manipulation de l'opinion. La encore, et peut être surtout là, le citoyen doit être vigilant et exercer son esprit critique, s'informer, contrôler la crédibilité des sources.

La démocratie en actes

La démocratie est un phénomène culturel né dans la Grèce ancienne. Dans le domaine de la pensée, l'émergence de tout concept nouveau suscite la mise en œuvre d'une réalisation conséquente : de pensable, un certain mode d'organisation de la société où le gouvernement est assuré par le peuple, devient pensé, conceptualisé et dès lors tend nécessairement à s'incarner dans une organisation concrète. La pensée politique s'inscrit dans ce phénomène.

La conception et la mise en œuvre du système démocratique est liée à une forme de pensée et, aussi, à des conditions économiques et sociales particulières. La démocratie exige un individu libre de toutes contraintes collectives (clans, castes, corporations), indépendant (vassalité, clientélisme), économiquement libre (esclavage, servage, corporatisme, collectivisme), et une société imprégnée de la culture de la liberté, de pensée et d'expression, de l'égalité et de la légalité.

Les sociétés occidentales n'ont pas réunies ces conditions avant les XVII, XVIII et XIXème siècles et les sociétés contemporaines ne réunissent pas toutes ces caractéristiques. Aussi, les manières dont évolueront les sociétés qui, récemment, émergent de l'oppression et aspirent à la liberté et à la démocratie seront révélatrices de la vitalité de ce système politique.

Systeme politique la démocratie est fondée sur un principe : *le droit de tous les citoyens à participer à la formation de la volonté générale* et à un objet : l'organisation et la gestion de la « Cité » dans le cadre juridique de l'Etat bâti sur la rencontre d'une population et d'un territoire.

Ce principe prend diverses formes dans sa mise en œuvre. La Démocratie est soit directe soit représentative. En France le choix a été fait, dès la proclamation de la souveraineté du « peuple », de la forme représentative. Les citoyens, par le suffrage universel, délèguent temporairement l'exercice de leur souveraineté à des représentants (Président de la République, parlementaires, élus locaux) qui reçoivent, dans les limites fixées par la Constitution, mandat de prendre les décisions, législatives ou exécutives, propres à satisfaire l'intérêt collectif, lequel n'est pas l'addition des intérêts particuliers de chaque individu ou de groupes.

Un corps des citoyens nombreux, le grand nombre et la complexité des problèmes que pose le fonctionnement de la Cité moderne, la contrainte d'exister dans le Monde vaste, complexe et mouvant, l'urgence et l'imprévu (la soudaineté de la crise financière l'a montrée), imposent cette délégation.

Du principe démocratique se déduisent d'autres attributs que l'élection de représentants. Ce sont la garantie pour le citoyen de la liberté, de la légalité et de l'égalité devant la loi (protection contre l'arbitraire), des libertés de penser, d'opinion notamment religieuse, d'expression (parole et écrit), de s'assembler, de manifester.

S'il est aisé de s'accorder sur ces fondements néanmoins subsistent des réticences qui touchent principalement au mandat représentatif. Pour le citoyen la délégation n'est pas un abandon de sa souveraineté.

Aménagements du suffrage

Certains estiment que le système représentatif, plus précisément les modalités actuelles du suffrage universel qui ne fait aucune place aux citoyens qui s'abstiennent ou expriment un vote blanc parce qu'ils ne trouvent pas dans l'offre politique l'expression de leur opinion, et méconnaît des groupes minoritaires ou situés en deçà de ses limites.

Ce problème, illustré par nombreuses prises de position informelles, est très réel. Certains citoyens ne trouvent l'expression de leurs opinions dans aucun parti politique, cependant très nombreux et de sensibilités très diverses et nuancées. Que des citoyens se considèrent exclus est un danger pour la démocratie car les frustrations se résolvent dans la violence alors que, par nature, elle est la confrontation pacifiée de la diversité des points de vu.

Cependant, il est loisible d'observer que dans la (longue) durée le paysage politique change avec la société. Des partis politiques nouveaux émergent (écologique), certains s'éteignent (communiste) d'autres se recomposent (radicaux, centristes) et, indice de l'affaiblissement démocratique, les marges protestataires s'élargissent.

Le décompte du vote blanc qui, à la différence de l'abstention, attitude passive recouvrant de nombreuses situations hétérogènes, est la manifestation active d'une opinion, contribuerait à ramener une frange de l'électorat dans le processus démocratique.

L'institutionnalisation du décompte du vote blanc permettrait de mesurer le niveau de répulsion envers l'offre politique (objet d'étude pour les politologues et de réflexion pour les politiciens), mais laisserait, néanmoins, ouvert le débat de son incidence, électorale et politique, sur le résultat du scrutin. Dans l'hypothèse extrême d'un vote blanc majoritaire peut-on envisager dans un scrutin électoral qu'aucun candidat ne soit élu alors que la logique institutionnelle est que toutes les fonctions soient pourvues aux échéances constitutionnelles ? La crédibilité démocratique de l'élu en serait lourdement affectée.

Par ailleurs, des fractions de l'opinion publique souhaitent se saisir de certains choix collectifs. La consultation du citoyen dans sa forme directe, le referendum, est jusqu'alors une prérogative présidentielle (art. 11 de la Constitution) réservée principalement à des actes relevant du domaine institutionnel, ou à la ratification de traités (construction européenne par exemple).

Le referendum « d'initiative populaire » pose deux séries de problèmes, le premier : les citoyens qui ont délégué l'exercice de la souveraineté peuvent-ils soustraire telles questions à leurs représentants (Parlement, Président de la République) ou les contraindre à en débattre, semble résolu par la dernière réforme de la Constitution de 1958, le second le choix de l'objet, l'opportunité du moment et la nature des propositions est plus délicat. En effet le rôle des minorités agissantes (qui n'impliquent pas en miroir des majorités consentantes), les circonstances comportant une forte charge émotionnelle, la démagogie, la capacité des citoyens à se saisir de matières complexes ayant des incidences vitales pour la Cité, la compatibilité de certaines propositions avec les conventions internationales ou des principes de valeur universelles. La réponse réside, sans doute, dans l'amélioration de la qualité du message politique adressé par les représentants à des citoyens mieux éclairés.

Le contrôle des représentants

Pierre MENDES-FRANCE disait de la démocratie :

« La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin de vote dans une urne, à déléguer les pouvoirs à quelques élus, puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans, elle est action continuelle du citoyen... »

« Si cette présence vigilante ne se fait pas sentir, les gouvernements, les corps organisés et les élus en butte aux pressions de toute sorte de groupes cèdent bientôt soit aux tentations de l'arbitraire, soit à la routine et aux droits acquis. La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps. »

Le citoyen, c'est l'opinion unanime, doit avoir pendant la durée du mandat, une « présence vigilante ».

Pour cela, le citoyen doit être informé : liberté d'accès aux sources (elles sont aujourd'hui très nombreuses mais de crédibilité et de pertinence inégales), tenu en alerte par des médias libres et être en capacité intellectuelle de porter un jugement personnel sur l'action des représentants perçue au travers du masque de la communication politique, de l'écran des médias et de la saturation de sa capacité d'écoute.

Deux directions de réflexions resteraient à approfondir, d'abord la formation de l'esprit critique et de l'acquisition de la connaissance donc de l'Ecole et du rôle des corps

sociaux (familles, syndicats et associations), ensuite le statut de la Presse (écrite, parlée, télévisée, électronique) sa déontologie, sa liberté d'investigation, la sécurité de ses sources.

Tous s'accordent à penser que le citoyen isolé, qui ne souhaite pas militer au sein d'un parti politique à l'idéologie duquel il doit souscrire tout en se soumettant à sa discipline, ne dispose (étant dépourvu, par construction, de notoriété) que de moyens d'action de très faible intensité. Certes, le citoyen, qui veut exercer pleinement sa responsabilité, se doit de conduire une réflexion personnelle sur la vie de la Cité, en discuter avec d'autres citoyens. Agrégé à un groupe ou à des associations, il accroîtra la qualité et l'audience de sa pensée.

La France est une démocratie où l'opinion a une large place. Ceux qui la dirige sont nécessairement attentifs, à travers les sondages des instituts spécialisés, les manifestations publiques locales et nationales, les pétitions, le comportement des usagers des services publics ou des consommateurs en général, aux aspirations de la population. En revanche, les élus se discréditent lorsqu'ils en nient le sens, plus encore la réalité, et en méconnaissent les messages.

Néanmoins, les représentants ne sont peut-être pas pleinement conscients de la frustration qu'ils infligent au corps des citoyens lorsque, par exemple, par la voie du Congrès, ils reviennent, même sous une forme atténuée, sur les résultats du referendum sur la Constitution européenne, aussi désirable que soit l'adoption de ce traité. Le même sentiment peut être ressenti à l'égard de la dernière modification de la Constitution qui n'a pas été soumise au referendum, mais votée par le même Congrès dans des conditions douteuses.

Le contrôle démocratique

La démocratie athénienne connu l'ostracisme et l'action publique en illégalité, plus apaisé l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen pose le principe que « **La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration** » et nos institutions établissent des organes de contrôle : Conseil constitutionnel, Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de justice de la République, commissions parlementaires. Cependant, dans le corps politique la culture d'acceptation du contrôle ne triomphe que lentement du dogme posé par les Constituants, rédacteurs de la Constitution de 1791, selon lequel nul ne peut limiter le pouvoir des représentants du peuple souverain. Néanmoins, le Conseil constitutionnel connaît depuis sa création en 1958 une évolution, encore inachevée, qui consolide les droits des citoyens.

Le citoyen, dans le régime représentatif, délègue l'exercice de sa souveraineté à l'écu. Même si le mandat n'est pas impératif l'écu à une responsabilité à l'égard de ses mandants dans l'exercice de sa représentation. Un changement de mentalité serait heureux : que l'écu éclaire loyalement le citoyen sur son action et que les citoyens, en revanche, ne voient pas dans l'écu le porte parole d'intérêts partisans et un intermédiaire influent pour obtenir (passe) droits et avantages.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté nationale, aussi la constitution de groupes de pression sous forme d'associations d'usagers de tel service public, d'adeptes de tel mode de vie, où de victimes de tel phénomène social, est ambivalente. Il est sain d'alimenter le débat démocratique mais il est aussi dangereux que des minorités agissantes et (souvent) intransigeantes prétendent agir au nom de l'intérêt général. Seuls les citoyens rassemblés en corps et leurs représentants concourent à la formation de la volonté générale.

L'égalité des chances.

L'exercice du suffrage implique une conscience citoyenne, une culture démocratique. Dans ce contexte évoquer l'égalité des chances c'est sous-entendre que certains citoyens souffrent d'un handicap économique, social et culturel, quoique la République s'attache depuis longtemps à en réduire les effets par l'Ecole (Condorcet déjà), les systèmes sociaux, les politiques culturelles. La démocratie est un idéal, l'égalité est un combat toujours recommencé.

Le thème de l'égalité des chances envisagé dans le contexte scolaire montre que la méritocratie scolaire et universitaire est impuissante à alimenter la promotion sociale en l'absence d'une vigoureuse activité économique. Néanmoins, l'Ecole dispensant les outils de la pensée et les connaissances, demeure le lieu où former des hommes et des femmes aptes à affronter le monde désormais ouvert et multiple.

Les Elites

Tous discernent malaisément ce que peut être « l'Elite », mais s'accordent à penser que s'y attache une connotation péjorative et plus encore dans « l'élitisme » qui qualifie une attitude consistant à isoler un groupe en discriminant ses membres du plus grand nombre. La méfiance réside dans le soupçon, qui ne manque pas d'aliment, de voir « l'Elite » se prévaloir d'un statut supérieur et occulte.

En revanche, « les élites », perçues comme étant composée de celles et ceux qui excellent dans des activités utiles à la société, apparaissent comme étant le niveau de réflexion pertinent.

Etymologiquement le mot qui inclut l'idée de choix, désigne, à la fin du XIVème siècle, ce qu'il y a de meilleur dans une société puis, au XXème siècle, les personnes occupant le premier rang dans tous les domaines. C'est une forme de laïcisation. Le passage du « meilleur » à connotation morale (et chrétienne) au « premier » par la réussite sociale mesurée en termes de rang, de notoriété, d'argent.

L'usage s'est pris, en effet, de distinguer au sein de la société des hommes et des femmes qui en seraient « l'élite » et placés au-dessus du commun (des super citoyens ?) aussi le mot élite fait-il débat car il induit une coupure, une séparation alors que la formule « les élites », compartimente et relativise la supériorité.

L'appartenance à certains groupes sociaux possédant argent, notoriété, culture confère de fait le statut d'élite, lequel tend à se perpétuer par endogamie de groupe ; C'est l'élite sociale.

En revanche, l'élite de mérite, personnelle, fondée sur la reconnaissance de la valeur et de l'effort, à seule à voir avec la « méritocratie républicaine ». Et cela en toutes matières car le mérite repose sur l'effort intellectuel et sur la pensée qui guide la main.

Plus encore, pour certains, plus exigeants, l'élite serait un phare qui guide vers le progrès, agit par l'exemple. Des hommes et des femmes qui comprennent leur temps et le monde dans lequel ils vivent, en donnent une représentation et proposent, par l'exemple ou la conviction, une vision globale et élargie accessible à ceux qu'elles concernent. Cette élite propose un modèle façonné par les valeurs de l'humanisme.

Il n'y a pas de mesure objective de l'élite. L'accès au niveau de l'élite s'acquière par le jugement des pairs et de l'opinion publique. Les élites qui s'auto-désignent usurpent une apparence. Les citoyens doivent prendre garde aux distorsions médiatiques, exercer leur esprit critique à l'égard de ceux qui prétendent les guider.

Dans tout groupe humain des individualités se détachent et tendent à prendre l'ascendant. Les individus ne sont pas interchangeables, chacun à des aptitudes particulières qui s'épanouissent au gré des circonstances. Des élites de mérite ont été reconnues à toutes les époques de l'histoire mais la démocratie, construite sur une société ouverte, favorise leur développement.

Elites et démocratie

Dans le système démocratique - fondé sur le principe de l'égalité des citoyens – il n'y a pas de place institutionnelle pour un corps de citoyens ayant des prérogatives (privilèges) particulières.

Démocratie (le gouvernement du peuple) et aristocratie (pouvoir d'un petit nombre) sont antinomiques. Dans le système démocratique les citoyens sont égaux en droit mais aussi en dignité. Accepter la reconstitution d'une aristocratie politique est contraire au principe d'égalité et un danger pour les citoyens et l'intérêt général. Or, précisément, le cumul des mandats et le contrôle des mandats par les appareils partisans mis au service d'un petit nombre favorisent l'édification de « féodalités » qui lèsent l'égalité des citoyens.

La démocratie n'a pas à décider de l'excellence. En revanche, les sociétés humaines ont besoin de signes de reconnaissance et de distinctions personnelles : décorations, honneurs. Ces signes ne sont pas de vains hochets, ils donnent la valeur en exemple, ils magnifient le dévouement individuel à l'intérêt collectif.

Les ordres nationaux, la Légion d'Honneur, en particulier, l'admission au sein des académies, les funérailles nationales, l'accueil au Panthéon, les commémorations sont les signes de la reconnaissance des services rendus à l'Etat et à la Nation, pas des certificats d'excellence.

L'excellence dans un domaine particulier ne fonde pas une vocation à guider le corps des citoyens. Etre écrivain, philosophe, prix Nobel d'économie ou de littérature, vedette de variété ou du sport, mannequin portée au pinacle, acteur à succès ou capitaine d'industrie, ne donne aucun droit, aucune vocation à une parole a priori supérieure à celle du commun des citoyens.

Dans un Etat démocratique l'exercice du pouvoir délégué par les citoyens est partagé, inscrit dans des procédures, soumis à des principes et des règles. L'exercice des fonctions de l'Etat place leurs titulaires au premier rang des citoyens mais ne fonde pas l'accession à l'élite. L'obtention d'un mandat électoral ne transforme pas son titulaire en un législateur ou un administrateur inspiré. L'électeur n'est qu'un homme, son vote ne fait pas des demi-dieux. D'ailleurs, n'est-il pas parfois déçu de ses choix ?

L'élection d'un représentant ne dispense pas le citoyen d'exercer son esprit critique, d'être vigilant. Les élites d'influence, parfois occultes, doivent être modérées par la vigilance et mises dans la lumière. Deux risques affectent l'exacte application du principe démocratique : que l'élite, du fait de son excellence, exerce une influence excessive sur le gouvernement de la Cité qui, ensuite, par l'usage tend à devenir exclusive, et que des solidarités internes se forment au sein des élites et entre les élites et que s'établissent des réseaux discrets. La presse d'investigation a un rôle majeur dans ce domaine. L'actualité le démontre par de nombreux exemples.

Les élites techniciennes, réalité de fait, sont indispensables au fonctionnement de toute organisation qui a besoin de leurs compétences et de leur conscience de leurs responsabilités notamment de l'Etat. Les technocrates, c'est-à-dire ceux qui occupent les postes de conceptions et de décisions de l'Etat et de ses organes, ne sont que le produit de processus de formations intellectuelles et techniques, de systèmes de recrutement et de gestion d'opportunités. Ils ne constituent pas en corps une élite. Seuls quelques uns par leur capacité à comprendre le monde et leur société, la qualité de leurs projets se hissent au statut d'élite.

Les élites sont nécessaires à l'Etat démocratique

La démocratie en tant que système politique n'est pas liée à des élites, elle dépend de conditions culturelles, économiques et sociales particulières, mais sa mise en œuvre exige des institutions dont les équilibres sont fragiles et le fonctionnement complexe. L'existence d'élites, fondées sur le mérite, est utile et nécessaire au fonctionnement d'un Etat démocratique.

Les élites intellectuelle, artistique, scientifique, économique, technologique et de toutes natures, en dehors des considérations liées au fonctionnement du système démocratique, dans tous les domaines, ont construit la splendeur du rayonnement de la France dans le monde et l'histoire. Elles ont leur place dans une société ouverte, démocratique.

(G) Conclusion provisoire...

Comme le précisait Jean-Bernard Bachet dans le mail qui accompagnait l'envoi du document de synthèse, la mise en ordre de ce qui fut débattu lors des sept séances ne prétend ni à l'exhaustivité ni à une objectivité sans faille, tâche impossible d'ailleurs dès lors que l'on est entré dans un vrai processus de réflexion partagée, de mise en commun d'expériences, de recherche d'informations, de questionnements et de doutes.

Or c'est peut-être là que se situe l'intérêt le plus évident de notre atelier, dans la démarche elle-même plus que dans les contenus et les pistes à explorer. Quels sont en effet les lieux et les moments où les citoyens en tant que tels, sans enjeux de représentation, d'expertise ou de pouvoir peuvent réfléchir ensemble aux questions intéressant la collectivité ? L'absence de pression d'objectifs à atteindre ou de causes à défendre rend possible cet exercice étonnant qui consiste à mêler observations, sentiments, sensibilités, affirmations, interrogations, comme autant de propositions nourrissant par ricochet la réflexion et le positionnement de ses voisins.

Oui, quand on est là entre personnes qui se sentent concernées par les questions touchant au fonctionnement de la démocratie et que ne satisfont pas suffisamment le dépôt d'un bulletin dans l'urne, la fréquentation des media, les discussions de salon ou de café et toutes autres formes de participation à la vie collective, on découvre qu'il est possible par l'échange avec les autres de faire mûrir son point de vue et cela parce que l'on n'est pas obligé dans cette situation de s'engager immédiatement dans une action concertée génératrice de responsabilités et de contraintes.

Ce temps suspendu, qu'il est déjà difficile de s'accorder individuellement pour s'exprimer à soi-même - avec l'exigence d'une vraie réflexion- ce que l'on pense de tel ou tel problème, n'a aucune chance de s'offrir spontanément à des citoyens sollicités par les multiples tâches du quotidien et désireux d'éviter les parlottes gaspilleuses de temps et d'énergie. Pour que cet « investissement » dans un travail de réflexion collective se réalise, il doit répondre à deux conditions assurant le « retour » souhaité : celle précédemment évoquée d'enrichissement des réflexions individuelles et celle d'impact sur la collectivité, plus aisé à concevoir sans doute sur le plan local que national.

Maintenir cette double exigence dans et pour une instance à définir, ayant un rôle autre et complémentaire de celui des partis, des syndicats, des municipalités et fonctionnant comme une sorte de club et non un comité d'experts répondrait probablement aux attentes exprimées ou perceptibles des participants de l'atelier qui témoignent tous de la satisfaction éprouvée lors de ces rencontres.

Que tous ici et la Région soient vivement remerciés de ces efforts et de ces initiatives !

Annie Blazy